Vendredi 27 septembre 1946 — HEBDO "PROLÉTAIRES DE TOUS LES PAYS, UNISSEZ-VOUS" — Prix : 4 francs N° 142

LA VÉRITÉ

ORGANE DE DÉFENSE DES TRAVAILLEURS

PARTI COMMUNISTE INTERNATIONALISTE — SECTION FRANÇAISE DE LA 4e INTERNATIONALE

LA LUTTE CONTRE LA MISERE DOIT CIMENTER L'UNION DES TRAVAILLEURS

EDITORIAL

Qui ouvre la voie à de Gaulle ?

LES travailleurs des P.T.T., et plus récemment les employés des Finances, auraient-ils dû, au lieu d'entrer en lutte, attendre le bon vouloir du gouvernement et se rendre aux « arguments » des tenants du tripartisme ?

Les travailleurs doivent-ils approuver la constitution adoptée par la Constituante comme un moindre mal, même si elle ne répond pas à leur attente ?

A ces deux questions, M.R.P., parti socialiste et parti communiste français répondent « oui »; « oui » au nom de l' « ordre » et de l' « union des républicains ».

Le renforcement de l'Etat, tel fut, en effet, le thème du discours prononcé par Bidault à la Constituante lorsqu'il déposa sa motion de confiance sur la grève des fonctionnaires.

Et Le Troquer reprit en écho : « Il s'agit de sauvegarder l'ordre républicain. »

Quant à Duclos, il renchérit en s'écriant : « A la vérité, on attend la démocratie française à un tournant. On espère que nous serons incapables de montrer que la démocratie est un régime d'ordre, un régime de tranquillité et de travail. »

Ne pas frayer la voie à de Gaulle, telle est la nouvelle grande pensée du tripartisme.

Mais qui fraye la voie à la dictature ?

Qu'on en juge :

P.S. et P.C.F. ont accepté que les pouvoirs du président de la République soient considérablement renforcés.

Le Sénat reparaît.

L'union française consacre l'esclavage des peuples coloniaux.

La hausse des prix qui avait tant soulevé la colère des rédacteurs de l' « Humanité » est finalement acceptée par le Conseil des ministres du vendredi 20 septembre.

Qui donc fraye la voie à de Gaulle ?

A ces capitulations d'ordre gouvernemental et constitutionnel, grands faits de trahison parmi une menue monnaie de reculs quotidiens, s'ajoute l'infâme attitude des partis réformistes vis-à-vis des luttes revendicatives de la classe laborieuse.

Sacrifier les intérêts des travailleurs, contrecarrer, isoler et briser leurs luttes, prendre la responsabilité de l'aggravation de leurs conditions de vie, voilà ce qui peut faire la fortune des démagogues fascistes.

Que les partis ouvriers déçoivent les travailleurs, les démoralisent par leurs capitulations incessantes, qu'ils apparaissent aux yeux de tous comme les responsables de la gabegie et du désarroi, voilà ce que veulent les champions de l' « ordre de la trique », voilà la pièce maîtresse du plan de de Gaulle, et pourtant c'est ce que font le P.S. et le P.C.F. au nom de la « DEMOCRATIE ».

Qui, alors, fraye la voie au pouvoir personnel, sinon le tripartisme lui-même.

MAIS que faisaient donc les grévistes des P.T.T., ceux des Finances, que feront tous les lutteurs des jours qui viennent, ces pelés, ces galeux, à en croire Bidault ou Duclos ? Ils se défendent, eux et leur famille, contre la misère.

Et c'est précisément dans la voie qu'ils ont prise que se trouve le salut. Car lutter contre la misère, c'est couper l'herbe sous le pied des démagogues fascistes.

S'unir, pousser cette lutte jusqu'à une solution radicale, c'est extirper jusqu'à la racine les causes de l'anarchie et du désordre actuels.

DANS ces combats pour conquérir et garantir un niveau de vie décent, les travailleurs luttent coude à coude. Coude à coude aussi ils combattront pour défendre et élargir leurs libertés démocratiques.

Ce n'est pas par l'acceptation d'une constitution réactionnaire que passe l'offensive ouvrière, mais par la vigilance et l'action des travailleurs.

Les luttes revendicatives des ouvriers et des employés, l'unité d'action pour la défense des libertés démocratiques ouvrent la voie à l'ordre que nous voulons : le gouvernement ouvrier et paysan appuyé sur les organes de combat créés par le peuple en lutte ; le gouvernement qui devra pendre haut et court les trafiquants, combattre l'anarchie par de véritables nationalisations et favoriser l'instauration d'une véritable démocratie prolétarienne.

Nous ne voulons ni le désordre tripartite ni l'ordre de la trique !

Pour assurer le pain et la liberté :

Unité d'action des travailleurs !

Jean SOUDRAN.

1.000.000 DE SANS LOGIS

DANS le numéro précédent de *La Vérité*, nous parlions des « squatters » anglais qui, lassés de la lenteur des services officiels du Relogement, décidèrent de se servir eux-mêmes et d'occuper les logements vacants.

Mais les sans-logis ne se trouvent pas seulement en Angleterre ; la France, pour sa part, compte quantité de sinistrés, démobilisés, rapatriés, jeunes mariés pour qui la question du logement est un véritable cauchemar. Voyons un peu leur situation et leurs espoirs — eux qui ne sont pas encore passés à l'action directe.

Prenons le cas d'un démobilisé, jeune marié, dont la femme attend un enfant et qui, plein d'illusions, alla à la mairie de son arrondissement, ceci au mois de novembre 1945. Il dut prouver d'abord qu'il habitait le département de la Seine avant la guerre (ce qui veut dire que si vous êtes sinistré de Brest, de Lorient, de Nantes ou de Lorraine et que votre travail vous oblige à demeurer à Paris, il vaut mieux ne pas compter sur le relogement officiel), que, naturellement, sa situation actuelle se trouvait à Paris, qu'il était démobilisé, enfin et surtout, qu'il ne disposait d'aucun logement. Car, en effet, le jeune ménage ayant un enfant et qui, en attendant un autre, voulut postuler pour un logement plus grand — il dispose d'une pièce et d'une minuscule cuisine sans entrée — se vit répondre que ce n'était pas du ressort du service du Relogement puisqu'ils ont déjà un toit.

Revenons-en cependant à notre jeune démobilisé. Ses déclarations furent enregistrées, signées et contresignées pour constituer un dossier déposé, début décembre, à la mairie et transmis, trois jours après, à la préfecture de la Seine, service du Relogement. Depuis, eh bien ! depuis... il attend !

Au cours d'une récente visite au service en question, il lui a été gentiment indiqué que son dossier portait le numéro 923 et que l'on en était seulement au numéro 320 ou 330. A cette cadence-là, son relogement demanderait encore deux ans environ !

Le grand tort de ce garçon, voyez-vous, c'est de ne pas aller trouver le directeur en personne du service du Relogement, de lui exposer ses difficultés et de poser très discrètement — il ne faut vexer personne — sur le coin de la table, une enveloppe bien garnie. S'il le faisait, oh ! alors, là, ça irait beaucoup plus vite. Presque aussi vite que les expulsions d'israélites dont s'occupaient ces mêmes messieurs du Relogement durant l'occupation. Ou aussi vite que ces levées de réquisition que vient réclamer — armé de la grosse enveloppe, toujours — le propriétaire qui préfère garder un appartement inoccupé plutôt que de le voir occupé par « ces sales ouvriers qui cassent tout ».

Il n'y a cependant pas que les bourgeois égoïstes qui entrent en jeu. L'Armée a tellement de locaux qu'elle ne doit plus très bien savoir elle-même où elle en est. L'Administration, qui disposait de 75 immeubles avant la guerre, a vu ce nombre passer à 400. Ainsi, par exemple, ce Comité de la meunerie qui, dissous depuis de longs mois, occupait encore en avril un appartement de 16 pièces boulevard Hausmann.

Il y a tout cela, et puis en face de cette incurie, de ce gaspillage et de cette corruption, il y a un million de sans-logis qui vivent dans d'effroyables conditions, à six ou huit par pièce.

La Fédération des locataires de la région parisienne s'est émue de cette situation et a fait passer un communiqué, publié par la presse le 15 septembre, où, exprimant sa sympathie aux « squatters » anglais, elle annonce un congrès des sans-logis où seront étudiés les moyens de les reloger tous dans les locaux scandaleusement occupés.

Camarades lecteurs, coopérez à cette tâche urgente et signalez-nous les locaux inoccupés que vous connaissez. Que l'hiver qui vient ne voie plus le scandale de sinistrés logés dans des baraquements et d'appartements de 15 ou 20 pièces occupés par de stériles services administratifs ou d'inutiles bureaucrates militaires.

Dominique BERGER.

SOUSCRIVEZ ! les coloniaux donnent l'exemple

3.000 francs des travailleurs indochinois des Sables-d'Olonne, 350 fr. de ceux de Marseille... SOU PAR SOU, LES COLONIAUX PRELEVENT SUR LEURS MISERABLES SALAIRES POUR LE MILLION DE NOTRE PARTI.

Ils veulent qu'à la Constituante les communistes internationalistes puissent apporter la voix des opprimés.

On veut étouffer notre voix par une caution de 20.000 fr. par candidat. Travailleurs, petites gens, opprimés des colonies, c'est sur vous que nous comptons pour relever ce DEFI A LA DEMOCRATIE.

Cette semaine, nous pouvons déjà annoncer que « La Vérité » a été provisoirement sauvée par l'effort de nos militants et de nos amis sans toucher à la souscription. Le Bureau politique déclare, en conséquence, que TOUTE LA SOUSCRIPTION SERA VERSEE AU FONDS DE LA CAMPAGNE ELECTORALE.

Jusqu'à présent, seules 3 régions ont commencé les versements. Nous savons que les listes commencent à peine à circuler. Mais il faut de l'argent d'urgence. Dès la semaine prochaine, la 3e semaine de la souscription, nous commencerons le classement par régions.

SOUSCRIVEZ POUR LE MILLION !

(LIRE LA SUITE EN PAGE 2.)

« Nous voulons un régime d'ordre et de tranquillité. » (J. Duclos.)

LA RÉPONSE OUVRIÈRE à la constitution tripartite

L'ASSEMBLEE a voté, en première lecture, le nouveau projet de constitution qui sera soumis au referendum, le 13 octobre. Le nouveau projet comporte des modifications substantielles par rapport à celui qui a été repoussé le 5 mai dernier. Et toutes ces modifications ont été faites dans un sens purement réactionnaire. Sur le plan de l'Union française, la nouvelle Constitution laisse en place le vieux système colonialiste. Sur le plan de la métropole, elle élargit les pouvoirs du Conseil de la République et du président de la République.

Conseil de la République et Sénat

Le M.R.P. a un argument tout prêt pour justifier la création du « Conseil de la République ». « C'est une chambre de réflexion... Il ne joue pas le rôle du Sénat, puisqu'il ne peut que donner son avis sur les lois votés par l'Assemblée ». Cet argument pourrait être juste si l'on ne tenait pas compte de toute une série de facteurs.

En premier lieu, le Conseil de la République a le pouvoir de demander au cas où une loi ne lui plaît pas, une seconde lecture de cette loi devant l'Assemblée.

En second lieu, ce Conseil est élu au second degré, en particulier par les assemblées municipales où sont représentés en majorité les partis réactionnaires. Comme le Sénat, le Conseil sera dominé par les organisations politiques qui auront la faveur des masses rurales.

Ces deux précisions prennent tout leur sens si l'on tient compte du fait que la situation actuelle est grosse de menaces réactionnaires, et qu'une assemblée officielle comme ce Conseil de la République pourra à un moment donné en appeler à des couches populaires déçues contre l'assemblée élue au suffrage universel.

Le Conseil de la République qui, dans le précédent projet, ne faisait pas partie du parlement est aujourd'hui considéré comme assemblée parlementaire au même titre que l'Assemblée nationale. C'est de cela qu'il peut s'inspirer pour revendiquer dans une période favorable des pouvoirs auxquels il ne pourrait pas prétendre aujourd'hui. C'est en cela qu'il s'apparente au Sénat. Si la Constitution ne lui accorde pas des pouvoirs étendus, le fait qu'il interviendra constamment dans la vie politique du pays, qu'il participera à l'élection du président de la République, qu'il aura à sa disposition l'arme de la seconde lecture qui lui permettra d'agiter les milieux réactionnaires contre les initiatives de l'Assemblée nationale, lui donne en réalité l'importance et le caractère néfaste que pouvait jouer avant guerre l'assemblée du Luxembourg.

Le président de la République

Le M.R.P. n'a pas exigé seulement la formation d'un second parlement : il a voulu élargir les attributions du président de la République pour demeurer, là encore, le parti de la fidélité à de Gaulle.

Par qui sera élu le Président ? Par l'Assemblée nationale, par le Conseil de la République et par les représentants de l'Union française. C'est dire que son autorité est singulièrement renforcée, et surtout qu'il ne sera pas le représentant direct du suffrage universel, mais qu'au contraire, celui-ci sera contesté au cours même de l'élection du Président.

Président de l'Union française, il pourra tantôt s'appuyer sur la métropole pour imposer une politique d'oppression à l'égard des peuples coloniaux, et tantôt s'appuyer sur la réaction colonialiste pour faire pièce à la volonté populaire exprimée dans la métropole.

Enfin, ce président pourra dissoudre, par décret, l'Assemblée nationale. Certes, cette dissolution devra être, en principe, décidée par le Conseil des ministres après avis du président de l'Assemblée. Mais qui ne voit qu'en s'appuyant sur l'armée — l'article 29 lui donne, en effet, le titre de chef des armées, et il préside le conseil supérieur et le comité de la Défense nationale — sur le Conseil de la République, sur l'assemblée de l'Union française, qui ne voit que le président peut alors intervenir à fond en faveur de la dissolution, peut-être même avant le délai de dix-huit mois qu'on a généreusement accordé à l'assemblée.

(Lire la suite en page 2, 5e col.)

Lire en 3e page :
Unité d'action pour le P.P.A. et Messali Hadj

Les employés de banque en grève

Avec beaucoup de modestie, les rédacteurs de « Front Ouvrier », organe syndical, estiment, chiffres en main, que, dans les derniers trois mois, le coût de la vie a augmenté de 43 %. Avec les derniers arrêtés de M. de Menthon, **approuvés par l'ensemble du Conseil des ministres**, cette augmentation va, de toute évidence, s'accentuer.

★

Ainsi la misère de tous les gagne-petit se fait plus profonde, tandis que les capitalistes et leurs valets ont retrouvé leur luxe, leurs plaisirs, leur Côte d'Azur. M. Robert Schuman s'est attendri sur le renouveau économique. Il a oublié de dire que ce « renouveau » se fait sur le dos des travailleurs, des vieux, des petits retraités...

Si des grèves éclatent au milieu de cette misère, comment s'en étonner ? Et soutenir ces grèves, être aux côtés des petits fonctionnaires et des métallos en lutte, n'est-ce pas le devoir élémentaire d'un parti ouvrier ?

★

Lorsque la grève des employés des finances a éclaté, « La Vérité » a pris immédiatement parti en sa faveur. Nous avons négligé sur le moment de signaler les aspects corporatistes, parfois même réactionnaires, de la grève. Car ces aspects étaient imprimés au mouvement par ses dirigeants réformistes. Les petits employés des finances ne luttaient pas contre l'augmentation accordée aux « enseignants ». Ils ont lutté parce qu'ils ont faim. Parce que leurs salaires ne sont pas suffisants. L'échec de leur grève provient du caractère absolument faux de leurs mots d'ordre. C'est pourquoi nous tracions dans notre dernier numéro la ligne de ralliement de tous les fonctionnaires : la lutte pour le salaire minimum vital et l'échelle mobile; pour un reclassement effectué sous le contrôle de leurs organisations syndicales.

★

Aujourd'hui, dans le Nord, à Toulouse, à Albi, les employés de banque sont, à leur tour, entrés dans la lutte. Et les échos qui nous viennent de Lille nous montrent la fermeté de leur mouvement. **Celui-ci doit être porté à travers toute la France.** C'est dans cette mesure que le gouvernement sera contraint de céder.

★

Chaque grève, chaque débrayage ont aujourd'hui une importance décisive. Ils cimentent le front de classe contre la misère. Les objectifs encore limités, les mouvements encore partiels ne signifient pas que les travailleurs luttent en vain. Bien au contraire. C'est au travers de ces combats quotidiens contre la misère que les travailleurs préparent de plus larges et de plus décisives victoires. C'est dans ce combat où ils se retrouvent tous unis, sans distinction de parti, qu'ils barrent la route à la misère et aux entreprises réactionnaires.

S. ROCHAL.

APRÈS LA GRÈVE DES FINANCES

Pour vaincre il faut rompre avec le syndicalisme de "catégorie"

A la suite de vagues promesses gouvernementales, la direction de la Fédération des finances a décidé la cessation de la grève. Pourquoi, malgré la volonté des grévistes de tenir bon, ce mouvement a-t-il été un échec ? Tandis que la base de mécontentement des petits fonctionnaires était l'insuffisance des traitements, le bureau de la Fédération a placé ses revendications sur le faux terrain de la jalousie à l'égard des autres catégories. Ainsi le secrétaire général Swerry, dans sa lettre du 5 septembre au président du gouvernement, déclare:

« Le personnel de nos administrations est déjà profondément déçu par les injustices subies dans le passé, notamment du fait de l'ordonnance du 6 janvier 1945, qui lui a supprimé des indemnités importantes ; ces injustices ont encore été aggravées par l'octroi, aux diverses catégories de fonctionnaires de l'Administration des P. T. T., d'indemnités tendant au rétablissement de prétendues priorités rompues par l'ordonnance du 6 janvier 1945, alors que ces priorités n'avaient jamais existé. Il ne saurait concevoir que son déclassement soit encore accentué par les mesures adoptées. Les réactions qui ne manqueraient pas de se produire, au cas où nos revendications ne recevraient pas satisfaction dans les délais les plus brefs, ne pourraient que nuire à l'équilibre du budget et à la stabilité de la monnaie. »

Poser ainsi le problème, c'était se heurter aux autres catégories de fonctionnaires, c'était enlever au mouvement une condition de sa victoire : sa possibilité d'élargissement à d'autres administrations. Nous ne croyons cependant pas que toute la responsabilité de la situation actuelle retombe sur Swerry et les membres du bureau de la Fédération des finances. Nous ne considérons pas, comme le fait l' « Humanité », ces camarades comme des agents dociles des cadres supérieurs des Finances. Nous condamnons leur conception administrative et bureaucratique de l'action syndicale. Les principales responsabilités de la division du mouvement syndical des fonctionnaires incombent en fait à la direction de l'U. G. F. F. Dans un prochain article, nous ferons le bilan de l'activité de cette organisation ; aujourd'hui, nous nous contenterons de faire le point de la situation.

Les enseignants qui, par réaction contre les finances, avaient pris une attitude corporatiste, oubliant, notamment pour les instituteurs, que les décisions du congrès leur faisaient un devoir de se mettre à la tête d'un mouvement d'ensemble des fonctionnaires, paient un peu les frais de cette bagarre de catégories : l'indemnité promise s'élèverait, pour les instituteurs, à 1.500 francs, au lieu des 2.000 demandés. Les fonctionnaires de l'Education nationale non enseignants, en particulier les agents de lycée, aux traitements misérables, ne toucheront pas cette indemnité. L'U. G. F. F. va tenter de mettre sur pied un projet syndical de reclassement (enfin !), et toutes les catégories de fonctionnaires sont assurées que les rajustements partiront tous de la même date. Résultats bien maigres, qui ne compensent pas l'affaiblissement du mouvement syndical, dû aux heurts de catégories et aux calomnies staliniennes contre les grévistes.

Les fonctionnaires doivent comprendre que ce qui les oppose est secondaire et que leur unité dans l'action est nécessaire pour transformer les promesses gouvernementales en réalités.

DARBOUT.

Erratum. — Dans l'article du précédent numéro, lire : « Les fonctionnaires des finances ne sont pas jaloux des... » (au lieu de : « ...ne sont pas des... » et : « ...appliqua strictement la pause syndicale... » (au lieu de : « ...hausse syndicale... »).

ILS SE SONT UNIS CONTRE LES FONCTIONNAIRES...

Un vote significatif

Le 19 septembre, la Constituante vote un amendement Peeters (*socialiste*) *qui invite le gouvernement à accorder d'urgence des indemnités d'attente aux fonctionnaires.* 352 *voix* pour, 185 contre : *socialistes et communistes d'un côté, M.R.P. de l'autre.*

Mais le M.R.P. n'était pas décidé à céder. Le 20 septembre, le chef du gouvernement demande à être entendu par l'Assemblée.

LA « SOLLICITUDE » DE M. BIDAULT

M. Georges Bidault déclare avec la morgue qui lui est devenue habituelle : « Le gouvernement a décidé de faire connaître sa position à l'Assemblée. Le gouvernement regrette de ne pouvoir accéder à l'invitation qui lui est faite. (*C'est l'amendement Peeters.*) Le gouvernement rappelle qu'il a accordé déjà 25 %. »

Puis M. Bidault caractérise les mouvements de grève : « désolants et démoralisants pour le pays, eu égard aux responsabilités », etc. *Il ajoute :* « Ces mouvements ont des conséquences graves et immédiates pour la vie matérielle de la nation. Ils nuisent à notre ravitaillement. »

M. Bidault conclut cette déclaration par un éloge impudent de l'Etat dont « la sollicitude » *à l'égard de ses propres agents justifie le refus de toute augmentation des traitements,* « l'Etat dont nous sommes les serviteurs, nous tous, et non les maîtres ».

LA MORALE DE M. BIDAULT

La présidence du Conseil a dû avouer l'effrayante paupérisation des travailleurs de la fonction publique. Elle a publié, sous le titre : « *Résultat du dénombrement des agents des services publics effectué en janvier* 1946 », *une brochure où l'on peut lire que* les indices des prix officiels par rapport à 1939 sont actuel-

Paul PARISOT

(LIRE LA SUITE EN PAGE 2.)
(4e colonne.)

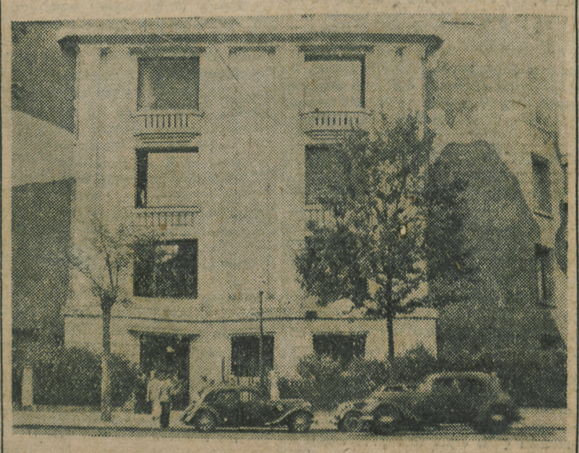

Voici des logis : un des immeubles de la D.G.E.R. à Paris.

Pointes Rouges

Un provocateur trotskyste à « Regards »...

C'est le metteur en page qui vient de faire passer une vipère trostkyste pour une pin-up-girl de l'U.J.R.F.

Notre camarade Lily Bleibtreu, en effet, a eu

dernièrement la surprise de voir dans les kiosques sa souriante jeunesse éclater en première page de la revue stalinienne. « *Une fille de chez nous* » *titrait* Regards, *qui voit en Lily le symbole même des vertus de candeur et de bonne humeur des petites filles modèles de l'U.J.R.F.*

La souriante Lily a dû en faire la grimace...

En tout cas, dans le courant de la semaine prochaine, il y aura une place à prendre à la rédaction de Regards...

... et un autre à la « Vie Ouvrière » !

L'orthodoxe V.O. du 14 septembre, imitant Regards, *a elle aussi kidnappé le sympathique et photogénique éclat de rire d'un groupe de jeunes communistes internationalistes. Monmousseau, séduit, écrit d'enthousiasme :* « *C'est avec cette même jeunesse que les révolutions se sont faites.* »

Hein ! on ne te le fait pas dire, Gaston.

Gangsters parisiens !

Félicitons les metteurs en page du choix heureux de leurs clichés. Ils voulaient reposer les lecteurs de la vue des portraits officiels des grosses nuques staliniennes. Ils ont parfaitement réussi en nous donnant l'image de jeunes travailleurs plutôt sveltes et vraiment communistes.

Mais au lieu de recouvrir son vieux flacon de notre étiquette toute fraîche, Gaston devrait faire un tour du côté des tables

de ping-pong de l'U.J.R.F.

Son objectif arrivera peut-être à saisir un jeune visage éclairé par l'enthousiasme révolutionnaire puisé dans la pratique de ce sport éducatif.

Maintenant que sont dévoilées les obscures manœuvres des metteurs en page de Regards *et de la V.O., vous verrez demain l'*Humanité *affirmer sans rire que ces filles de chez nous et cette jeunesse qui fait les révolutions ne font qu'un avec la faune balafrée des gangsters parisiens.*

Un festival « Colossus »

Je ne suis pas désigné pour rédiger une chronique cinématographique. Aussi, ce fameux Festival du cinéma à Cannes ne m'inspire nullement des réflexions appropriées sur le septième art. Plutôt comme une sorte de dégoût...

Car, voyez-vous, il n'y a pas d'argent pour augmenter les fonctionnaires, ou même les modestes travailleurs de l'industrie cinématographique. Mais pour distraire ces messieurs-dames de la finance, ou les richissimes producteurs de films, les caisses du « Trésor » ne sont jamais vides. Et il y a toujours ces messieurs de la presse pour conter avec délices, dans leurs journaux, les amusements des gens bien.

La France, voyez-vous, danse devant le buffet. Mais à Cannes, les richards organisent une splendide fête de nuit et une « Fête de la Femme » au « Palm Beach ».

Ce n'est pas tout. Vous vous souvenez du « Colossus », ce porte-avions dont la généreuse Albion a fait cadeau à l'armée française, ce porte-avions dont l'arrivée à Cherbourg a provoqué une manifestation des ouvriers de l'arsenal révoltés du déploiement militaire coûteux que MM. Michelet et Tillon avaient jugé bon d'organiser à cette occasion. Eh bien ! le gouvernement, plein de tact, s'est dit : « *Puisque les ouvriers de Cherbourg ne veulent pas voir le* « *Colossus* », *donnons-le en spectacle aux parasites de la Riviera...* » *Aussitôt pensé, aussitôt*

fait. Et le « *Colossus* » *orne aujourd'hui la rade de Cannes. Après avoir fait un petit voyage par Gibraltar et Alger. Ça a coûté combien, cette petite croisière !*

A l'avant-garde de la générosité

Sous le titre alléchant : « *Les vieux auront une retraite décente* », Franc-Tireur *du 22 septembre nous présente un tableau des allocations princières dont les vieux vont bénéficier.*

Dans la région parisienne :

Célibataires : 18.000 frs.
Avec une personne à charge : 22.000 frs.

Soit par mois, 1.500 frs pour une personne et 1.830 pour deux.

Les vieux demandant qu'on les fusille. Franc-Tireur *s'inscrit au peloton d'exécution.*

LA VIE DU PARTI

Région parisienne

Région parisienne. — Le Congrès de la région parisienne a élaboré le plan de travail et élu un nouveau Comité régional de 15 membres.

La camarade Michèle Mestre est élue responsable de la Région. Le camarade Bernard secrétaire administratif, les camarades Séverin, Favre-Bleibtreu et Bradier, membres du bureau régional.

Assemblée du Rayon Paris Nord-Est

Jeudi 3 octobre, à 20 heures très précises, salle Lancry (F), 10, rue de Lancry. Ordre du jour : 1. Rapport politique ; 2. Rapport d'organisation ; 3. Election de la direction du rayon.

XVIIe et XVIIIe. — Plusieurs contacts intéressants au cours de réunions de sympathisants.

Grève des Finances. — La Région parisienne a distribué un tract aux travailleurs en grève, les appelant à lutter non catégorie contre catégorie, mais sur des mots d'ordre valables pour l'ensemble des travailleurs, tels que le minimum vital et l'échelle mobile. « *Lutter contre la misère,* écrivent nos camarades, *c'est aujourd'hui lutter contre la dictature, car la misère ouvre la voie à la démagogie fasciste* ».

Région du Nord

ARRAS. — Dimanche 22, a eu lieu une première réunion du groupe d'Amis de la Vérité. Discussion sérieuse et approfondie qui a montré l'accord des camarades avec la politique de notre parti. Des meetings centraux sont prévus à Arras et à Saint-Laurent.

Région d'Auvergne

Le Comité régional du P.C.I., réuni le 13 septembre :

Considère le troisième Congrès national du P.C.I. comme marquant une étape essentielle dans la voie de l'enracinement du Parti dans les masses travailleuses ;

Le Comité régional regrette que n'ait pu se constituer jusqu'à présent un jury d'honneur ouvrier pour faire justice des infâmes calomnies portées contre le Parti et contre notre camarade C. Bloch en particulier ; de nouvelles tentatives seront faites pour obtenir ce jury d'honneur.

Le Comité régional approuve l'action judiciaire intentée par le camarade Bloch contre la « Voix du Peuple », pour ses articles diffamatoires. Comprenant sa condamnation inévitable, la « Voix du Peuple » redouble ses attaques anonymes, tout en s'efforçant de ne plus tomber sous le coup de la loi. Nous laissons aux militants socialistes le soin de juger s'il est semblable que le ministre de l'Intérieur (socialiste) ait soudoyé la liste du P.C.I. dans le Puy-de-Dôme, comme l'affirme la « Voix du Peuple ». Quant à la grève des postiers, il est parfaitement exact que le P.C.I., d'accord en cela avec de nombreux militants ouvriers, socialistes en particulier, s'est solidarisé entièrement avec les travailleurs des P.T.T. en lutte pour leurs revendications vitales, comme il se solidarisera totalement, dans les mois à venir, avec les grandes luttes grévistes que les travailleurs de toutes catégories seront amenés à déclencher pour la défense de leur niveau de vie. Pour notre part, dans le passé comme dans l'avenir, nous sommes avec les travailleurs contre les briseurs de grève.

CLERMONT-FERRAND. — Le 29 septembre, réunion des responsables régionaux (Puy-de-Dôme, Loire, Allier).

Région du Midi

Région du Midi. — Marseille. La région a élu son bureau. Le camarade Tidone a été élu secrétaire. Nos camarades développent la vente de *La Vérité,* notamment sur la Canebière (où en moins de 2 heures ils ont vendu 72 journaux) et à la Belle de Mai, le quartier le plus ouvrier de la ville.

NICE. — Une tentative d'assassinat ayant été commise contre l'ex-chef du P.P.F., le P.C.F. s'insurge à l'idée qu'on pourrait croire qu'il y est pour quelque chose. Parmi les protestataires, Louis Odru, le même qui avait présidé à l'attentat contre Demazière, secrétaire du P.C.I. On vous croit, M. Odru, vous n'êtes pas capable d'agresser les fascistes : vous réservez vos coups aux militants révolutionnaires.

Corse. — Les camarades de Bastia commencent bien leur travail de militants du P.C.I. Ils ont vendu en vingt minutes les 50 numéros de *La Vérité* qu'ils avaient reçus et en demandent 100 désormais.

Dégoûtés par l'U.J.R.F. embourgeoisée, plusieurs jeunes communistes envisagent la formation d'une cellule de J.C.I., afin de continuer leur lutte pour la Révolution.

Région des Alpes

Région des Alpes. — Une nouvelle cellule a été constituée fin août par nos camarades à Pontcharra..

Région bretonne

Région bretonne. — Brest. Nos camarades font face à la calomnie déchaînée par le P.C.F. qui s'efforce, par tous les moyens, d'enrayer l'influence grandissante de notre Parti et organise contre « l'audace des communistes internationalistes » un « grand meeting de protestation » à Brest, ...avec tirage de tombola gratuite pour attirer du monde.

Région normande

Normandie. — Nos camarades préparent une réunion de sympathisants à Freuleville et une assemblée régionale du Parti au Havre, pour le 29 juillet.

Région du Sud-Ouest

Lot-et-Garonne. — Le développement de notre influence tracasse à ce point le P.C.F. que, dans son hebdomadaire à deux pages *Le Travailleur du Lot-et-Garonne,* il publie en plusieurs feuilletons les infamies rassemblées par Fajon sous le titre : « Un instrument du fascisme, le trotskysme ». Mais les infamies n'empêcheront pas les ouvriers et les paysans travailleurs de venir au seul parti ouvrier révolutionnaire : le P.C.I.

Région de l'Est

Région de l'Est. — L'appel du Congrès du P.C.I. est traduit en langue allemande pour les travailleurs d'Alsace-Lorraine où le Parti est en bonne voie de développement.

« Union communiste ». — Les camarades qui nous demandent de répondre à un appel sont priés de nous faire connaître cet appel et leur adresse pour que nous puissions leur envoyer notre réponse. — Le Secrétariat du P.C.I.

PERMANENCES

REGION PARISIENNE

Région parisienne: 19, rue Daguerre (au fond de la cour). Paris-14e. Tous les jours, de 15 h. à 19 h. 30, et le dimanche de 10 h. à 12 heures.

Choisy-le-Roi : Permanence tous les dimanches, de 10 h. à 11 h. Choisy-Bar, 11, rue Jean-Jaurès.

MARNE

Reims : Permanence tous les mercredis de 18 h. 30 à 20 h., Bar Emile, rue des Romains. Tél. 47-29.

Epernay : Bar des Pêcheurs, place des Martyrs-de-la-Résistance. Permanence tous les jeudis, de 17 h. 30 à 19 h. 30.

Châlons : Ecrire Vani, 22, rue du Collège, Châlons-sur-Marne.

NORD

Lille: Café-hôtel des Buisses, 35, rue des Buisses. Tous les dimanches, de 9 h. à 12 heures.

Pas-de-Calais : Ecrire ou s'adresser à Laneres Jean, 5, rue des Balances, à Arras.

ALSACE-LORRAINE

Strasbourg: Café-restaurant, 43, rue de Neufelt, Strasbourg-Neudorf. Tous les dimanches, de 10 heures à midi.

Erstein : Alain Redon, restaurant Schuh, 1, rue du Monastère, Erstein (Bas-Rhin).

Lorraine : Ecrire à G. PAGET, 1, rue de la Rosière, Chavigny (M.-et-M.).

OUEST

Brest: P.C.I., 30, rue Kirivin. Brest. Jeudi, vendredi, samedi, de 20 h. à 23 h. Dimanche, de 10 à 12 h.

Nantes : Café d'Alsace, r. Léon-Jamin. Tous les samedis, de 15 h. à 18 heures.

Charente-Maritime : Ecrire à Julliot, propriétaire-exploitant, à Epargnes.

Bordeaux : 34, cours Aristide-Briand. Bar de la Bourse. Samedi après-midi et dimanche matin.

CENTRE

Clermont-Ferrand : Place Gaillard. Café National. Tous les samedis, de 16 h. à 19 heures. Adresser toute la correspondance à cette adresse.

Montluçon : Bar à la Fillette, tous les samedis, de 18 à 19 heures, 20, rue de la République. Pour tous renseignements, écrire à Killisky, 2, rue des Toiles, Montluçon.

Saint-Etienne : Café Basset, place du Peuple. Les samedis, de 17 à 19 heures.

LYON

Lyon : Café, 4, rue de Marseille. Tous les samedis, de 16 h. à 19 heures.

ALPES

Grenoble : Café Mayousse, place Bir-Hakeim (ex-place Malakoff). Samedi, de 17 h. à 18 heures.

MIDI

Marseille : Bar-dégustation Noailles, angle gare de l'Est. Vieille Bourse du Travail. Samedi, de 17 h. à 20 heures.

Corse : Bastia, 27, rue de l'Opéra.

LA CALOMNIE...

Qui se sent morveux

Camarades, vous vous souvenez que, lors de la dernière campagne électorale, les dirigeants staliniens du Finistère ont déversé des flots de calomnies sur notre camarade Anne-Marie Fauglas.

Nous avons répondu en réclamant un jury d'honneur ouvrier. Les calomniateurs se sont dérobés. Nous avons donc décidé de poursuivre Alain Signor devant le tribunal de Châteaulin. Le jugement doit passer le 25 septembre. Mais les bonzes staliniens se sentent tellement morveux qu'ils organisent aujourd'hui un « meeting de protestation » contre l'insolence des trotskystes qui refusent de se laisser calomnier. Pour qu'il y ait du public à ce meeting les tracts du P.C.F. annoncent : « Tirage de tombola gratuite après la réunion ».

Pour cela l'argent ne manque pas, et *l'Humanité* du 20 septembre nous apprend qu'un « industriel, ami de Marcel Paul » vient de verser 100.000 francs pour la campagne électorale du P.C.F. En réponse, tous les travailleurs écœurés par les méthodes des menteurs professionnels, répondront aux *gros billets* des « Industriels » en collectant massivement des *gros sous* pour la souscription du P.C.I.

SOUSCRIVEZ pour LE MILLION

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE.)

Région parisienne. — Liste 6.318 : Zuvelle 100, Victoire 250, Rogy-Boissy 100, Hardy 60 : Total 310. — Liste 5.951 : Yvonne et Roland 100, Lafièvre M. 50, Gede 50, Dalou 20, Jean 20, Pennetier 20, Portes 20, Goffre 100, Vidal 20, Colette 50 : Total 500. — Liste 6083 : Julien 50, Szatan 10, Joseph 100 : Total 160. — Liste 6.094 : Olivier 30, Lattess 500, Perrot 250, André 250 : Total 1.030. — Liste 5.915, 1er versement : Pour la révolution mondiale 1.000, Maurice 200, Jacques 500, Pour éviter les attaques wagons postaux 100, A la mémoire de Tac tu than Maurice 300 : Total 2.100. — Liste 5.913, 1er versement : Raymond 100, Un républicain 20, Un révolutionnaire 20, Raphaël 20, Jean 30, Un ajiste 5 Total 195. — Liste 5.918, 1er versement : Arnault Thérèse-Paulette-Jeanine 400, Auvert 100, Elisabeth Massenez 100 : Total 600. — Liste 6.350 : L. R. 500, Trois Russes 300, Marti 100, Adrien 100 : Total 1.000. — Liste 5.946 : Taverny-Saint-Leu (cagnotte du rayon) 800, Henriette 300, Philippe 200, Giordano 100, Laurent 200 : Total 1.600. — Liste 6.122 : Une socialiste 10, Roger Léon 100, Roger Luguet, ex-J.S.R. 100, Bébert 100 : Total 310. — Liste 5.913 : Maurice 200 : Total 200. — Liste 5.910 : André 50, Henri 20, Guy 50 : Total 320. — Liste 6.136, 2e versement : Rolland 100, Larrigues 100, Ferdi 100, J.-L. Fils 50, André M. 150 : Total 500. — Liste 6.244, 1er versement : Myrtille 90 : Total 90. — Liste 6.127 : Grenier 1.000 : Total 1.000. — Liste 6.128 : Grave 500, L. M. 200, E.B. 100 : Total 800. — Liste 6.129 : F. P. 100, Garnier 500 : Total 600. — Liste 4.462 : Chavaroux 100, Un commerçant du S.O. 250, Freitag 100, Alain 40, Lalou 15, Guy 70, Anonyme 55, Ré 20, Un Indochinois 20, X... 50, X... 10, Dupuis 20, Canard 100 : Total 850. — Liste 5.865 : Marie Charles 100, Bédutis Robert 50, Audran André 50, Lupin Marcel 50, Un S.F.I.O. 100, X... 50, Boyenval Jules 30, Chapelle Bernard 30, Un S.F.I.O. 100, Un S.F.I.O. 50 : Total 610. — Liste 5.679 : Grossi 200, Dubois 50, Bertrand 100, Lombard 100 : Total 450. — Liste 5.680 : Paulette P. 100, Blanche 50, Rafael Bonno 20, Pierre Marchetti 50, Tinacci 10, Diana 50, Marcelle Aiello 30, Paul Anglès 10, Erkel 40, Triest 30, Soler 100 : Total 490. — Liste 5.681 : Marie-Jeanne 10, Bourilly 10, Teno 15, Marchi 20, Filipyan 25, Rainaud 10, Marquez 25, Battaglione M. 20, Nout 20, Paul 20 : Total 175. — Liste 5.682 : Toinette 20, Paulette P. 30 : Total 50. — Liste 5.688 : Groupe Viet Namien de Marseille 350 : Total 350. — *Marseille* : Liste 5.683 : Jacquot 250, 2e groupe Viet Namien de Marseille 600 : Total : 850. — Liste 5.689 : Sympathisants postiers : Marconi 50, Vigne 50, Roux 20, Séguy 50, Vidalje 50, Guerini 20, Prat 50, Martin 50 : Total : 310. — *Lyon* : Liste 5.797 : Rivière 500, Dédé 20, Gaby 30, Buisson 20, Bongiraud 20, Pech 10, Blache 20, Marie-Louise 10, M.L.V. 10, H. I. 20, M. L. M. 10, Robert S. 20, Page 20, A. R. 10, Buisson Marius 20, Mme et M. Marius Rivière 50, Autrand 20, Dumoulin 100, X... 10 : Total 900. — *Saint-Etienne* : Liste 5.761 : Michèle 250. — Liste 5.767 : Keim 250, Sympathisants du train Paris-Vichy 100, Braconnier 100, Un écœuré 25. — Liste 5.762 : Laurent 200. — Liste 5.760 : Henriette 500 : Total 1.425. — Compte chèques postaux : Bocquet, Vanves 150, Angelbert, Nantes 400, Tristan Muret, Paris 100, Goudmand, Jonchery 100, Carnerie Paul, St-Brieuc 200, Louis Blondeau, Riom 30, Travailleurs Viet Namien, Sables-d'Olonne 3.000, Turquois Sossay 100, Sasso Saut de la cuve 150, Lafond, Thiers 400, Farine, Paris-19e 25 : Total 4.655. — Beauvalet P. T. T., Saumur 100, André M., Grenoble 200, Faucher J., Tournon 100, Rouan, Foix 150, Bagneux René, Livry-Gargan 100. Total 5.305.

Total général	23.080
1re liste parue	34.040 60
A ce jour	57.120 60

AS-TU SOUSCRIT POUR LE MILLION ?

C.C.P. 4825-72, Demazière 19, rue Daguerre

Un vote significatif

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE.)

lement voisins du coefficient 6 et le dépassent notablement si l'on tient compte des prix réellement pratiqués *tandis que* les traitements des agents des services publics ne sont en moyenne qu'au coefficient 3,5. *Ce n'est pas nous, c'est la présidence du Conseil qui reconnaît que* le niveau de vie des fonctionnaires a diminué de moitié !

En présence de ce fait reconnu par ses services, M. Bidault prêche aux fonctionnaires la morale *de Job sur son fumier : « Notre seigneur l'Etat, nous vous remercions pour la gêne, les privations, la déchéance sociale auxquels vous nous condamnez ! »*

De plus, quand les gagne-petit, après avoir épuisé tous les moyens pacifiques, se mettent en grève pour faire valoir leurs justes revendications, le chef du gouvernement les accuse de compromettre le ravitaillement. Incapable de mettre hors d'état de nuire les affameurs, il rend les affamés responsables du désordre !

DUCLOS « PREND ACTE »

Jacques Duclos prit la parole après M. Bidault. « Il nous fallait, dit-il, des explications politiques et seul le président du gouvernement pouvait nous les donner... » « Le gouvernement nous déclare, par la bouche de M. le président du gouvernement, qu'il ne peut rien faire avant le 1er janvier 1947. Nous ne pouvons que prendre acte de ces impossibilités invoquées par le gouvernement. Celui-ci nous dit qu'il ne peut accorder les acomptes demandés et il nous en donne les raisons. Comment ne conviendrions-nous pas que le gouvernement, en effet, doit tenir compte de toute une série de facteurs ?... »

Ces paroles figurent textuellement à l'Officiel. Jamais encore la servilité à l'égard d'un gouvernement bourgeois aux prises avec plusieurs dizaines de milliers de grévistes, n'a atteint de telles proportions chez un leader ouvrier. Duclos s'est mis sans réserve, volontairement aux côtés de Bidault, du M.R.P. et de l'Etat patron contre les grévistes.

Il a eu l'audace de rappeler qu'en 1936 Thorez déclarait : « Il faut savoir terminer une grève. » Pour avoir terminé les grèves de 1936 sur l'injonction de Thorez : en l'espace de quelques mois la plupart des avantages acquis furent annihilés. Mais encore les grèves ne cessèrent-elles pas avant une victoire. Juin 1936 n'est pas, qu'on sache, synonyme de capitulation. Thorez disait exactement à l'époque : « Il faut savoir terminer une grève quand les revendications essentielles sont satisfaites ». *Et Duclos n'a pas osé répéter toute la phrase.*

Au style près, le discours de Duclos et celui de Bidault sont identiques. Mêmes thèmes : l'autorité de l'Etat, la pression réactionnaire, l'appel au civisme des fonctionnaires.

UNION SACREE CONTRE LA GREVE

Après une capitulation si totale et si empressée du groupe communiste, le P.R.L. pouvait se livrer à une démagogie effrénée, tenter d'annexer les grévistes. « Admirable discours », dit-il de l'intervention de Duclos, à qui il fit remarquer qu'ils avaient échangé leurs positions respectives. Mais si Mutter réussit mal à se donner l'apparence d'un défenseur des travailleurs en lutte et n'a pas même refusé la confiance au gouvernement, Duclos est, lui, passé avec armes et bagages dans le camp opposé.

Ce fut l'Union sacrée contre la grève des Finances.

Cette séance mémorable s'est terminée par un vote de confiance à Bidault. 511 députés ont voté contre toute indemnité d'attente aux fonctionnaires et deux seulement se sont opposés au gouvernement. L'un d'eux est le socialiste Peeters, *auteur de l'amendement de la veille. Les députés du Manifeste algérien n'ont pas pris part au vote ainsi que quatre députés socialistes :* Binot, Bruguier, Champeix, Lamarque-Cando.

A. B. C. DU COMMUNISME

l'abondance des matières nous oblige à renvoyer cette rubrique au prochain numéro

LA CONSTITUTION TRIPARTITE

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE.)

Nous avons toujours manifesté la plus grande hostilité à l'institution de ce poste soi-disant honorifique. L'exemple de Louis-Napoléon Bonaparte prouve en effet que ce personnage constitue un danger vivant pour la démocratie. Aujourd'hui, il pourra encore rassembler autour de lui, tous les aventuriers et tous les généraux attachés à l'avenir de la réaction. C'est de cela que nous ne voulons pas. Et ce n'est pas un hasard si le M.R.P., fidèle à Bayeux, a tellement insisté pour faire du personnage « honorifique » la véritable personnalité politique qu'il est devenu dans la Constitution du 13 octobre.

Le tripartisme, voilà le danger !

Cette constitution élaborée par trois partis qui, en principe, représentent trois programmes, trois idéologies différents, est en réalité la constitution du M.R.P. Celui-ci veut se présenter comme un parti de progrès social. Pas de retour à 1875, dit-il. Et à la place du Sénat, il nous offre le Conseil de la République. Mais il s'agit d'un parti d'ordre, et il impose son président de la République. Le tripartisme n'aboutit pas, dans les faits, à entraîner le M.R.P. dans la voie du « progrès social ». C'est au contraire le M.R.P. qui entraîne dans son sillage, bon gré mal gré, le parti socialiste et le parti communiste, et avec d'autant plus de facilité que, derrière lui, de Gaulle brandit une menace opportune.

Ainsi, nous serons encore obligés de nous prononcer sur un texte qui n'est pas le reflet de positions politiques précises mais d'un compromis des partis ouvriers avec le parti qui, pour le moment, représente l'espoir essentiel de la bourgeoisie.

La politique du tripartisme, que les travailleurs se refusent à sanctionner par toute une série de grèves revendicatives, les travailleurs devront la condamner le 13 octobre en lui opposant le programme d'une plus large démocratie : pas de sénat, même déguisé, une assemblée unique et souveraine ; pas de président de l'Union française ; révocabilité des élus à tout instant: élection des magistrats pour un temps déterminé ; constitution des tribunaux populaires ; remplacement de la police et de l'armée actuelles par l'armement général du peuple; défense de la laïcité; nationalisation de l'ensemble du système bancaire et industriel sous contrôle ouvrier

C'est en ne répondant ni « oui » avec le M.R.P., ni « non » avec de Gaulle, mais en inscrivant « gouvernement ouvrier-paysan » sur le bulletin de vote, que les travailleurs opposeront, au referendum, leur volonté à celle de la réaction.

S. ROCHAL.

Comment vivent les prisonniers allemands dans les camps français

Il s'agit du camp de RIVESALTES, situé dans une immense plaine inculte à quatre kilomètres de Rivesaltes même. Le camp a quatorze kilomètres de pourtour, il n'y pousse pas d'arbres, il n'y a pas d'eau, le soleil tape dur.

Son nom est : dépôt n° 162.

A l'entrée, sont des pancartes invitant le paysan d'alentour à venir y chercher la main-d'œuvre dont il a besoin, car ce n'est pas un camp de représailles, mais un dépôt.

Le camp est dirigé par un commandant qui a sous ses ordres des lieutenants et sous-lieutenants qui, eux-mêmes, commandent des militaires sénégalais et malgaches armés. L'organisme des « Quakers » se voit toujours refuser l'entrée du camp, mais, malgré cela, réussit à obtenir d'y faire pénétrer des colis pour les plus malades. Avec l'appui d'autres organismes de bienfaisance il obtient enfin le changement du commandant précédant celui-ci et à convertir en simple camp réduit en un îlot au milieu du pourtour, ce qui fut un camp-hôpital : tellement les conditions en étaient lamentables. Un simple verre d'eau fut refusé au témoin occulaire de ce que je vais raconter, alors que, venant en délégué, il était assoiffé par une marche accablante sous le soleil de ce pays dénudé. C'est donner une idée du rationnement d'eau.

Ceci se passait au milieu du mois de juillet 1946.

Paul Zurlinden, responsable d'une equipe du « service civil volontaire international » travaillant à la reconstruction des locaux incendiés de l'école nouvelle et auberge de la jeunesse du mas de la Coume fut envoyé en mission à propos de trois prisonniers allemands versés dans son équipe.

Il arriva à 12 h. 10.

Les bureaux administratifs du camp fermant à 12 heures pour ne rouvrir qu'à 14 heures, on le pria de bien vouloir revenir. Ne disposant pas d'assez de temps, il attendit. On lui offrit un petit tabouret à l'extérieur, entre deux baraques. Etant à l'entrée du camp, les barbelés se déroulant d'un côté, il vit une scène qu'il nous raconta le soir, encore défait par son émotion, et nous avouant qu'il avait été pris d'un vomissement au sortir du camp.

La victime, un prisonnier allemand, était aux prises avec des Sénégalais armés, au milieu d'un cercle de lieutenants et sous-lieutenants français formant arène ! Leur rôle était d'exciter par leurs exclamations et leurs rires la brutalité des Sénégalais qui tapaient sur leur victime avec la crosse de leurs fusils, leurs casques ou leurs pieds. Ensuite, l'un des noirs lui montrait ce qu'il avait à faire, c'est-à-dire, imiter par les gestes et onomatopées, un animal quelconque tel le chien, le canard, etc.

La victime devait alors l'exécuter de trente à cinquante fois de suite. Si, par épuisement, elle défaillait, les coups de crosse et de casque pleuvaient. Elle devait alors se redresser et tourner en rond, l'index touchant le sol et ainsi de suite. La victime hébétée, ne sachant que faire, titubait, s'écroulait, se relevait, ce qui réjouissait fort les lieutenants qui, tout en attisant le feu, riaient aux éclats ! De temps en temps, un interprète demandait au prisonnier s'il se décidait à parler. Notre camarade, impuissant devant cette bestialité, n'eut qu'une ressource, celle de fermer les yeux.

Que nous puissions, avec horreur, parler des camps de représailles de Buchenwald ou d'Auschwitz (ceci n'était qu'un camp militaire de prisonniers).

Et savoir que, dans les milieux officiels des pays occupants, on discute sérieusement, avec tout l'apport intellectuel d'une profonde culture, les moyens à employer pour éduquer et réadapter le peuple allemand à une vie libre dans la paix et la justice.

Un correspondant de La Vérité

IL Y A DEUX ANS VAN HULST TOMBAIT les armes à la main

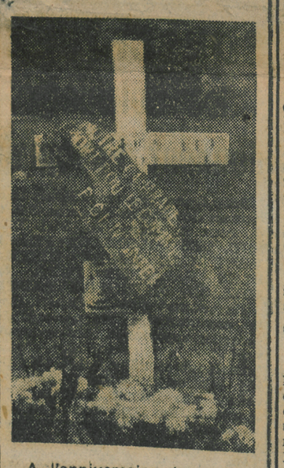

A l'anniversaire de la mort de notre camarade Henri Van Hulst, le rayon de Puteaux-Suresnes est allé fleurir sa tombe au cimetière de Suresnes.

Van Hulst, tombé les armes à la main, en août 1944, face aux bandes fascistes de Darnan, reste pour la jeunesse travailleuse de cette banlieue industrielle le symbole même du jeune communiste fidèle à sa classe et à l'internationalisme prolétarien.

La calomnie stalinienne, qui, dans ce secteur parisien, tente de salir notre parti, se brisera contre la pure figure du jeune trotskyste Henri Van Hulst, mort pour le communisme.

« LA VERITE » A 5 FRANCS

Un abonnement de propagande

6 numéros pour 20 francs

Un grand concours d'abonnements ouvert à tous les lecteurs

5 fr. LE NUMERO.

Depuis des mois, « La Vérité » est le seul grand hebdomadaire qui se vende au prix d'un quotidien. Aujourd'hui, le papier a augmenté de 30 %, les frais d'impression et de tirage de 25 %. Il ne nous est plus possible de maintenir notre prix actuel de 4 francs et, dès le prochain numéro, « La Vérité » COUTERA 5 FR. Nous savons ce que chaque augmentation de ce genre peut représenter pour les travailleurs qui nous lisent, mais ils comprendront que, seules, les raisons financières les plus sérieuses nous ont imposé cette augmentation.

6 NUMEROS POUR 20 FR.

Dans le cadre de notre campagne d'abonnements, nous avons créé UN ABONNEMENT DE PROPAGANDE POUR LA PERIODE ELECTORALE, qui permettra à de nombreux lecteurs de recevoir 6 numéros de « La Vérité » pour 20 fr., c'est-à-dire au moment où le prix du numéro est porté à 5 fr., pour un peu plus de 3 fr. l'exemplaire. Cet abonnement ira du 13 octobre (n° 145) au 22 novembre (n° 150 compris). Dès aujourd'hui, tous nos lecteurs doivent faire souscrire cet abonnement à leurs amis et connaissances.

GRAND CONCOURS D'ABONNEMENTS.

Enfin, un GRAND CONCOURS D'ABONNEMENTS est ouvert, dès ce numéro, entre tous les lecteurs de « La Vérité ». Chaque semaine, un classement des meilleurs « abonneurs » sera publié sur la base de 1 point par mois d'abonnement (le camarade qui aura fait souscrire un abonnement d'un an comptera 12 points, etc.). Les gagnants recevront le 31 OCTOBRE, date de clôture du concours, de nombreux prix (livres, brochures, etc.) dont la liste exacte sera publiée dans le prochain numéro, JUSQU'AU 31 OCTOBRE, ET MALGRE L'AUGMENTATION DU PRIX DU NUMERO, LES ABONNEMENTS RESTERONT AU TARIF ACTUEL.

CAMARADES !

Au travail ! Ecrivez-nous pour réclamer des carnets d'abonnements. Distribuez ces carnets à tous vos amis. Mettez-vous en campagne pour tripler nos abonnés. La vie régulière de notre journal dépend de chacun d'entre vous !

MAGNIN.

On nous écrit :

DE VERDEUIL (Lot-et-Garonne)

Voici une vieille militante de quatre-vingt-six ans, fondatrice du journal la *Femme affranchie,* qui nous écrit en nous envoyant son adhésion.

« *...Je suis heureuse de constater que la lutte que je mène depuis plus de cinquante ans trouve de braves gens pour continuer... Pendant trente ans, à Paris, j'allais au Mur des Fédérés où l'aristocratie française fit la moisson des exploités et aussi à la manifestation Etienne Dolet : on m'emmenait au poste... Alors le gouvernement voyant mon infatigable activité me mit en prison à Nancy, six mois. Mais je donnai une leçon à ces petits hommes emprisonneurs de femmes. Car je suis la première femme, depuis plus de cent ans, emprisonnée pour délit d'opinion... six mois en cellule froide vide, tout l'hiver sans feu, aucune visite, j'étais traitée comme une criminelle... A ma sortie je signalai ce qui se passe en prison, on m'a arrêtée de nouveau sans motif à Besançon... ils m'ont traquée, poursuivie d'autres fois... J'ai passé quatre hivers sans lumière et la faim me réveille toutes les nuits depuis six ans. J'ai trouvé le secret du bonheur pour vivre vieux, même sans fortune, il faut vouloir et travailler au bonheur des autres avec la même ardeur qu'à son propre bonheur.*

Saluts fraternels à tous.

La plus vieille militante de France vous dit Courage, Energie.

Gabrielle PETIT.

DE NEUVILLE EN POITOU (Vienne)

Deux camarades nous écrivent, l'un du parti socialiste, l'autre du P.C.F.

Chers Camarades,

Lecteurs depuis plusieurs mois de la Vérité, *nous estimons que vos réclamations et votre activité politique sont les nôtres; nous estimons que notre devoir est de suivre votre mouvement de lutte, qui est le seul, à l'heure actuelle, à défendre, selon le marxisme, les besoins de la classe ouvrière.*

Etant tous deux sincèrement révolutionnaires, et trouvant l'un que la S.F.I.O., l'autre que le P. C.F. sont devenus des partis du gouvernement capitaliste et ont abandonné en action le principe de lutte de classes, nous vous demandons de bien vouloir nous faire parvenir statuts et bulletins d'adhésion à l'adresse ci-dessous.

A.G. et H.J.

DE FONTENAY-AUX-ROSES

Un correspondant critique sévèrement le manque d'audace de notre parti et le caractère « confidentiel » de notre propagande. Il nous propose de nous intéresser plus systématiquement à des questions comme l'habitation ouvrière et la défense des vieux travailleurs. Il nous fait une série de propositions pour améliorer le journal et précise :

« *Les quêtes et souscriptions peuvent être favorablement accueillies, elles doivent couvrir les dépenses exceptionnelles comme celles d'une campagne électorale, mais, pour renflouer un journal, c'est beaucoup moins sûr. L'argent nécessaire à sa parution, il est préférable de le gagner par la qualité de ce qu'on offre, l'intérêt qu'on suscite et les services qu'on rend. Tout cela peut encore venir, mais étant jusqu'à présent inexistant justifie l'hésitation des lecteurs, des futurs adhérents, et surtout des propagandistes.* »

V...

Ils ont chanté de Gaulle

L'homme du 18 juin

Pour justifier, par rapport à leur politique sous l'occupation, leur opposition actuelle au général de Gaulle, les deux grands partis ouvriers, socialiste et communiste français, prétendent qu'il existe deux de Gaulle : l'« homme du 18 juin » et l'aspirant dictateur.

En fait, ce n'est pas l'appel du 18 juin qui a fait la popularité du général de Gaulle. Mais c'est la légende, construite par les speakers de la radio londonienne et par les journaux clandestins, qui défendaient en France les positions du gaullisme ou du social-chauvinisme.

L'homme du 18 juin n'était autre que l'auteur de deux livres : Au fil de l'épée *et* Vers l'armée de métier, *que Pierre Hervé vient lui-même de critiquer si brillamment dans l'*Humanité. *C'est dans ce dernier livre, en particulier, que le général défendait, sans la déguiser, l'idée que l'armée de métier était appropriée pour défendre l'Etat bourgeois et les intérêts capitalistes. C'est ainsi qu'il écrivait :* « *Le service à long terme appliqué par la France, de 1818 à 1870, lui donna les meilleurs soldats qu'elle ait jamais eus. L'armée d'Afrique, de Crimée, d'Italie, a prodigué les vertus guerrières... A peine sortie des prisons de l'ennemi, elle trouvait assez de fidélité pour enlever les barricades de la Commune et sauver l'Etat.* » (Vers l'armée de métier, *page* 58.)

L'homme du 18 juin, c'était déjà l'élève des jésuites et de l'Ecole de guerre. Mais la propagande incessante des quatre années d'occupation voulut présenter de Gaulle comme un champion de la démocratie, alors qu'il n'était que le gardien fidèle de l'impérialisme français et représentait déjà, comme le soulignait, avant le 22 juin 1941, le parti communiste français, « la réaction colonialiste à l'image de l'impérialisme anglais ».

Faire confiance à de Gaulle et à Giraud

*La Résistance, c'était avant tout le parti communiste français, qui, s'appuyant sur de larges couches ouvrières et paysannes, sur la popularité immense de l'Armée rouge, avait toute possibilité pour démasquer dès le début le général de Gaulle. Mais l'adhésion du P. C. F. aux buts de guerre de l'impérialisme français l'entraîna à justifier sa participation au gouvernement de Gaulle (Comité français de la Libération nationale), par l'apologie même de ceux qui ne rêvaient que d'imposer un régime semblable à Vichy, sous la coupe des impérialismes anglo-saxons. Ainsi, le parti communiste français, dans une déclaration officielle parue dans l'*Humanité *clandestine du 16 juillet 1943, proclamait :*

« *Le peuple de France sait qu'il peut faire confiance au général de Gaulle qui, dès 1940, tandis que Pétain capitulait honteusement, appela le peuple français à la résistance et fit preuve d'un patriotisme lucide et clairvoyant. Il sait aussi qu'il peut compter sur le général Giraud, évadé de Koenigstein, qui s'est nettement prononcé contre la clique de Vichy... Il est hors de doute que les deux grands soldats que sont Giraud et de Gaulle n'ont pas d'autre préoccupation que de faire participer tous les Français à la lutte immédiate contre l'ennemi de notre pays, car c'est là le gage certain de notre victoire de demain.* »

Sur le problème de l'épuration, le parti communiste français ne s'exprimait pas moins nettement : là encore, son mot d'ordre était : « *Faire confiance à de Gaulle et à Giraud* ».

« *...Au surplus, le C. F. L. N., écrivait l'*Humanité *du 15 septembre 1943, le C. F. L. N., qui a déjà fait arrêter le sinistre Pucheu, a décidé de traduire devant la justice, dès que les circonstances le permettront, le traître Pétain et tous les ministres de Vichy. Toute la France salue dans cette manifestation d'autorité, d'indépendance du C. F. L. N.,* la certitude que justice sera faite *et que tous les capitulards et profiteurs de la défaite seront jugés.* »

Le général de Gaulle a-t-il fait preuve de lucidité et de clairvoyance ? Peut-être. Mais le parti communiste français ?

Le représentant de la continuité républicaine

De son côté, le parti socialiste ne demeurait pas en reste. Ce n'est d'ailleurs que ces tout derniers jours que Léon Blum a « pris conscience » du danger de Gaulle. Pourtant, nous voudrions, là encore, montrer à quel point le P. S. s'aveuglait lui-même, et surtout aveuglait ses partisans, lorsqu'il écrivait, dans une lettre au président Roosevelt, le 1er octobre 1943 :

« *Le général de Gaulle sera le restaurateur de la démocratie française. Il sera également celui qui musellera les trusts, complices de l'envahisseur, et qui fera la transformation sociale devenue nécessaire.* »

Aujourd'hui, le journal Franc-Tireur *ne sait plus comment dénoncer l'apprenti dictateur. En mars 1943, avec le P. S.,* Libération, Combat, Résistance, *il envoyait un télégramme à Londres dont nous donnons l'extrait ci-dessous :*

« *Général de Gaulle a, dès premiers jours, maintenu honneur français, continué la lutte et donné à la nation des garanties démocratiques conformes à ses aspirations. C'est pourquoi grande majorité peuple français considère de Gaulle comme dépositaire authentique de la volonté nationale et représentant de la continuité républicaine.* »

Le peuple unanime acclamera de Gaulle

Après la « Libération », au moment où toutes les possibilités étaient données d'un essor des masses populaires pour des conquêtes sociales radicales, les deux grands partis ouvriers aident toujours la bourgeoisie à construire le mythe de Gaulle. Le Populaire *du 6 septembre 1944 retrouve des ressources lyriques insoupçonnées :*

« *Deux heures après son entrée à Paris, le général de Gaulle arrivait à l'hôtel de ville. Là, le chef du gouvernement provisoire de la République définissait son programme en trois mots : « Guerre, unité, grandeur ». On peut dire, sans que quiconque songe à en prendre ombrage, que ce sobre, cet éblouissant programme est exactement celui que la France veut et mérite.* »

*Et l'*Humanité *du 27 août 1944 :*

« *Pressé hier, tout au long de l'

DU MONDE ENTIER

ITALIE

Manifestations de chômeurs
Saisie des terres par les paysans

Dans un discours prononcé le 11 septembre, de Gasperi, premier Italien, après avoir passé en revue les difficultés rencontrées par son gouvernement dans le maintien de « l'ordre » déclarait que l'Italie allait maintenant entrer dans la voie de « la construction calme et patiente de l'ère républicaine (...sic) ». Il terminait en demandant la trêve aux organisations ouvrières.

Ceci se passait le 11 septembre... il ne s'agit que de regarder la situation présente pour apprécier la perspicacité du président du Conseil italien.

Après les grèves de fonctionnaires qui s'étendirent à toute l'Italie, après les manifestations d'anciens combattants et de chômeurs répartissant les vivres des magasins de Mestre, après les grèves de l'arsenal de Tarente, où tous les commerçants fermèrent leurs boutiques par solidarité pour les grévistes, les mouvements ouvriers ne cessent de s'élargir. Le mouvement syndical de Naples a décidé d'envisager la grève générale s'il n'était pas apporté d'amélioration à la vie des travailleurs napolitains. Le 18 septembre une grande manifestation a eu lieu pour protester contre la cherté de la vie et a demandé, à l'exemple des Squatters anglais, l'attribution aux sans-logis des palais royaux de Naples et de Capodemonte.

A la Société adriatique d'électricité, le personnel est en grève depuis le 17 septembre, une grande partie de l'Italie septentrionale est privée d'énergie électrique. Les grévistes demandent à participer par des conseils d'entreprise à la gestion de la société et de vérifier dans les livres de caisses s'il est impossible de relever leurs salaires comme l'affirme la direction de la société.

La situation désastreuse de la paysannerie italienne ne peut mieux être illustrée que par les événements récents qui se sont déroulés à Anzio et dans le sud de l'Italie.

La cité d'Anzio qui en date fut une des premières villes où les troupes américaines entrèrent n'a pas connu la libération des paysans qui restent soumis (les troupes américaines maintenaient l'ordre) aux gros propriétaires fonciers. Certains possesseurs de terre, fascistes, virent leurs domaines répartis en direction, non pas des paysans, mais de gros propriétaires qui avaient donné des gages (de démocratisme !) ou bien comme dans la région de Contanzaro restèrent incultes en l'attente d'un « statut ».

Les paysans d'Anzio et de Cantanzaro ont décidé de donner un statut à la terre... ils décidèrent de la cultiver.

Près d'Anzio une petite ville : Canzano connaît la famine, 30 à 40 % des habitants sous-alimentés sont malades, la tuberculose a atteint la majeure partie des foyers ouvriers, 2.000 personnes sur les 12.000 de la ville sont en permanence inemployées. Les ouvriers et les paysans chômeurs et affamés ont décidé de cultiver les terres et de se répartir les produits, toute la ville les appuyant s'est portée dans une vaste manifestation sur les terres que les propriétaires laissent incultes. « La terre aux paysans » crient les manifestants à la troupe venue pour arrêter le mouvement et qui en fait abandonnèrent la partie et retournèrent dans leur caserne. Un propriétaire, un de ceux qui vit ses terres cultivées, protesta auprès de la police « de cet inqualifiable attentat au droit de propriété » et se vit répondre : « On peut beaucoup contre 20 ou 30 paysans mais la police est impuissante quand un village entier se révolte ».

BELGIQUE

Solidarité avec le peuple

Les augmentations de salaires deviennent le motif du déclenchement d'une série de grèves partielles groupant plusieurs milliers de travailleurs.

La région de Verviers connaît une grève d'ouvriers et ouvrières des filatures et une grève de charbonnage à Battice, près Verviers. A Gand, toutes les brasseries ont cessé le travail. Dans une usine de Leupen, 6.000 métallos sont en grève. Près de Charleroi à Fatan l'Evêque, les ouvriers d'un charbonnage ont également cessé le travail.

BIRMANIE

Les employés municipaux de Rangoon sont en grève, 20.000 employés du Gouvernement, des P.T.T., des chemins de fer et du port en témoignage de leur solidarité avec les employés municipaux arrêtèrent le travail à leur tour. La police s'est jointe au mouvement. Toute la vie administrative de Rangoom est paralysée.

JAPON

La grève des marins japonais s'est terminée par complète satisfaction aux revendications grévistes qui furent portées devant le général Mac Arthur.

Depuis 8 jours les marins japonais avaient cessé le travail et immobilisé de nombreux navires. Après le blocage par les grévistes de 12 navires qui durent rester au port, les autorités américaines ont porté plainte auprès du gouvernement japonais pour violation de conditions d'armistice. Les autorités américaines ont essayé d'utiliser les soldats et marins américains, mais ceux-ci ont refusé et treize d'entre eux appartenant au C.I.O. ont versé leur solde à la caisse des grévistes japonais. Bel exemple de solidarité ouvrière.

LA SITUATION EN U. R. S. S.

"Nous ne sommes pas payés depuis six mois"

écrivent des ouvriers soviétiques à la «Pravda»

Des dépêches de l'U.R.S.S., fondées sur des artices de la presse soviétique, annoncent que l'épuration se poursuit sur un rythme accéléré. Mais les informations ne se bornent pas seulement aux épurations. On y apprend en outre :

Que les conditions de vie des larges masses sont plus difficiles que jamais et que les bureaucrates se sont assuré des positions bien plus privilégiées qu'avant la guerre.

Que les sphères supérieures de la bureaucratie de Staline essaient de rejeter de leurs épaules la responsabilité de cette situation et de mettre en cause uniquement les cadres inférieurs de la bureaucratie.

Pour la première fois, la *Pravda* se fait l'écho de sévères critiques contre le stakhanovisme et contre les fameux « groupes de choc » qui étaient constitués afin d'accélérer la production et dont les participants étaient récompensés par des primes substantielles.

« La tactique de production à outrance, si largement répandue dans les mines du bassin du Don, multiplie les accidents et affaiblit la discipline parmi les mineurs », reconnaît la *Pravda* (1), qui est obligée de noter que la production des mines est tombée bien en dessous des quota prévus.

A présent, ce sont les bureaucrates locaux qui sont critiqués pour l'emploi du travail aux pièces et pour les résultats néfastes du stakhanovisme. Cependant, il ne faut pas oublier que ce sont les sommets de la bureaucratie qui ont introduit et ont vanté l'usage du travail aux pièces.

DES DIRECTEURS D'USINES DETOURNENT LA PAIE DES OUVRIERS !

Les articles les plus frappants sont ceux qui se rapportent aux retards intervenus dans le paiement des salaires. L'habitude d'ajourner pendant des mois le paiement des salaires est devenu un abus largement répandu. Une lettre datée du 6 août, et publiée dans le journal *Trud* (2), accuse les bureaucrates qui dirigent les industries de Sverdlovsk et de Tugulym d'avoir détourné plus de 3.719.000 roubles représentant les salaires dus aux ouvriers.

La lettre écrite par l'administrateur de la Banque régionale de Sverdlovsk affirme que les bureaucrates de Tugulym utilisent les salaires pour remplir leurs propres poches.

Le 7 août, le même journal publiait la lettre d'un mineur du bassin du Don affirmant « qu'aucun des ouvriers ne se rappelle avoir reçu son salaire à temps »... « Nous n'avons pas de livre de paie », ajoute-t-il.

Le correspondant spécial du *Trud*, après avoir confirmé les faits relatés plus haut, déclare que des équipes qui sont en train d'installer des machines Diesel dans la région de Rostov n'ont pas été payées pour les derniers six mois. Il ajoute que les responsables syndicaux locaux connaissent ces agissements infâmes, qu'ils publient de longues déclarations à ce sujet, mais que les affaires en restent là.

LES BUREAUCRATES OCCUPENT LES LOGIS DES ANCIENS COMBATTANTS

Dans le même numéro, une autre lettre de mineur impute à l'administration de la région de Vorochylov « d'oublier les besoins les plus élémentaires des ouvriers » et déclare que « le responsable de la cantine de la mine Dzerjhinsky traite d'une façon écœurante les ouvriers ».

Les éditoriaux du *Trud* fulminent contre « l'attitude inhumaine des bureaucrates à l'égard des plaintes et des revendications des ouvriers ».

A la même date, la *Pravda* raconte l'histoire de quatre anciens combattants dépouillés d'une façon honteuse de leurs appartements à Kiev, illégalement occupés, pendant vingt mois, par les parents de quelques bureaucrates. « Le camarade Chebotaryev n'a pas joué un petit rôle dans cette affaire », écrit le correspondant de la *Pravda*.

CONGEDIES POUR AVOIR RECLAME LEUR SALAIRE

Le 9 août, le *Trud* publie la lettre de cinq ouvriers du bassin du Don qui écrivent : « De janvier jusqu'à juin, nous n'avons pas reçu de salaires. En janvier, février, mars, nous n'avons pas reçu nos rations de viande, de poisson, de sucre et nos tickets de matières grasses. A présent, on nous dit que c'est trop tard pour les avoir. Pour les derniers six mois, nous n'avons pas reçu notre charbon. Notre comité syndical est inactif. Lorsque des ouvriers ont demandé leur salaire, le directeur Musuchenko les a congédiés. »

UN des bureaucrates les plus en vue de l'U.R.S.S., Victor Kravchenko, est passé récemment dans le camp des impérialismes américains. Dans un livre qui veut être un réquisitoire contre le régime soviétique, Kravchenko explique ainsi la victoire de l'Armée Rouge sur l'armée allemande :

« Le fait que j'aie pu manifester un enthousiasme sincère pour la victoire de l'U.R.S.S. et une haine passionnée contre l'envahisseur, quoique je détestais le régime soviétique, est la clef du mystère de la victoire de l'U.R.S.S. Le peuple a lutté non pour *Staline*, mais malgré *Staline. Personne ne le sait mieux que la clique du Kremlin elle-même. Dans sa propagande aux armées et à la population, elle insistait sur le fait que les envahisseurs entendaient rétablir les hobereaux et les capitalistes... Il faut comprendre qu'à l'exception d'une petite minorité les Russes ne voulaient à aucun prix d'une telle restauration sous n'importe quel déguisement, malgré la haine qu'ils portaient au despotisme économique et politique du régime soviétique. »*

L'allusion inattendue de Kravchenko au régime soviétique montre avec quelle astuce il veut justifier son passage dans le camp de la « démocratie » capitaliste. En réalité, son livre montre que ce que les masses soviétiques détestent, ce n'est pas le système soviétique mais le régime de Staline. *C'est pour défendre le système soviétique qu'elles ont sacrifié leur sang* malgré *le régime des despotes du Kremlin.*

(1) La « Pravda » est l'organe officiel du parti communiste de l'U.R.S.S.
(2) Le « Trud » est l'organe officiel des syndicats de l'U.R.S.S.

Travailleurs et Soldats

dressés à Amsterdam contre la guerre coloniale

(De notre correspondant à Amsterdam)

La Constitution néerlandaise interdit l'envoi de soldats en service obligatoire en Indonésie. Et, en effet, auparavant, seuls les volontaires étaient envoyés en Indonésie

Maintenant, on envoie aussi, depuis environ deux semaines, les soldats en service obligatoire.

Les soldats et travailleurs protestèrent énergiquement contre cet essai de l'impérialisme. Ils n'avaient certes pas le désir de combattre contre les Indonésiens. Sur les wagons des trains qui emportaient les premiers soldats vers les navires, les soldats écrivirent : « Nous allons aider Sœkarno ! » (Sœkarno est le président de la nouvelle république indonésienne.)

D'après un communiqué de la presse hollandaise, 150 soldats sur 200 du premier contingent déserterent du camp de Harderwijk.

Samedi soir eut lieu, dans les rues d'Amsterdam, une manifestation (Kalverstraat et Nieuwedijk) contre l'envoi en Indonésie. La police bourgeoise et militaire fut mobilisée contre cette démonstration, au cours de laquelle les tanks entrèrent en action et un soldat fut tué.

Entre temps, un comité de soldats fut formé qui s'adressa par tracts aux travailleurs, particulièrement aux dockers, pour leur demander de faire échouer les transports de troupe.

Notre section hollandaise s'adressa avec des tracts et des affiches aux soldats et travailleurs.

Quant au parti communiste stalinien, il fit circuler des pétitions

Les dirigeants du syndicat, Eve, Blokzij et Boeellaars expliquèrent qu'au cas où une grève éclaterait pour l'Indonésie, les caisses resteraient fermées.

Le R.C.P. réagit tout de suite avec une proclamation aux ouvriers, invitant à exiger l'ouverture des « caisses de grève », et le comité des soldats sortit pour la seconde fois un tract dans lequel il appelait à exiger également l'ouverture des caisses.

Lundi matin entrèrent en grève les travailleurs des tramways. Mardi matin, suivirent les travailleurs des municipalités, du port, des docks, des chemins de fer et des grosses imprimeries. A midi, la grève était générale.

Le soir, le parti stalinien eut une assemblée au cours de laquelle il donnait aux travailleurs le conseil de reprendre le travail.

Le parti socialiste en Hollande est avec le parti catholique au gouvernement et est responsable en partie de la guerre contre les Indonésiens.

LE TROISIÈME CONGRÈS DU PARTI COMMUNISTE RÉVOLUTIONNAIRE ANGLAIS

Les 7, 8 et 9 septembre s'est tenu à Londres le troisième congrès du parti communiste révolutionnaire, section anglaise de la IVe Internationale. Deux cents délégués et militants y assistaient.

L'année dernière, la classe ouvrière anglaise a fait pour la première fois l'expérience d'un gouvernement travailliste disposant d'une écrasante majorité. Ces nouveaux rapports des forces exigent des communistes révolutionnaires anglais l'analyse la plus sérieuse. Le congrès analysa l'activité des gouvernements travaillistes, ses demi-mesures dans les problèmes qui intéressent les travailleurs, comme le programme des nationalisations.

La résolution sur les perspectives de l'Angleterre occupa la plus grande partie de la conférence. Cette résolution présentée par le comité central corrigeait les perspectives de 1945. Elle considérait que les événements avaient démenti la sous-estimation qu'ils avaient faite de la stabilité politique et de la « paix économique » que pouvait donner au capitalisme le parti travailliste. Celui-ci, en retour, aidait les capitalistes à orienter leur industrie vers l'exportation pour faire face à la concurrence américaine.

Tout cela menait à la conclusion que le rythme des événements en Angleterre, dans la prochaine période immédiate, qui ne constitue que la période de calme avant la tempête d'une crise terrible, serait bien plus lent que nous l'avions pensé il y a un an.

Une contre-résolution fut présentée par une minorité du parti qui s'opposait à cette estimation et préconisait l'entrée dans le Labour Party comme le meilleur moyen de bâtir le parti communiste révolutionnaire. Une écrasante majorité soutint les positions du comité central qui estimait que, malgré la radicalisation des ouvriers qui s'exprima dans le vote pour le parti travailliste, cette radicalisation n'avait entraîné aucune réanimation sensible des sections de ce parti. Aussi le congrès décida de continuer la lutte sous le drapeau d'un parti communiste révolutionnaire indépendant et consacrant une attention particulière au parti communiste.

Le congrès adressa un message aux ouvriers de tous les pays et aux militants de la IVe Internationale et nota des résolutions pour l'aide aux ouvriers allemands et aux masses coloniales.

CONTRE LE FASCISME

New-York, 31 août. — Plus de 1.500 travailleurs de l'A.F.L., du C.I.O., du syndicat des cheminots et des partis politiques de la classe ouvrière y compris le Socialist Workers Party (sect. américaine de la IVe Internationale) ont formé une manifestation qui a balayé un meeting fasciste à Minneapolis dans lequel le fasciste américain N° 1 Gerald L.-K. Smith devait parler.

LA CONSTITUTION MAINTIENT L'ESCLAVAGE COLONIALISTE

Le projet de loi relatif à l'Union française est maintenant à peu près définitivement adopté.

La manière même dont il a été élaboré, remanié, discuté et finalement voté dans l'essentiel constitue pour les peuples coloniaux l'exemple même d'un marchandage honteux, paré de mots grandiloquents, qui, finalement, a abouti à la consécration de droit de l'esclavage des peuples coloniaux.

M. Herriot intervient

C'est à E. Herriot que revint le triste honneur de réclamer la révision du projet Coste-Floret, qu'il jugeait peu apte « à assurer aux colonies la pérennité du nom français ». Ce que représente d'heures de travail volées et de coups de trique, de famine et de fusillades la « pérennité du nom français », personne ne l'a demandé au tribun radical-socialiste.

M. Bétolaud, député du P. R. L., pense, quant à lui, que la situation des peuples coloniaux est bien assez bonne comme cela : « Libérer les peuples coloniaux ? a-t-il interrogé, mais les libérer de quoi ? »

On se demande effectivement de quoi pourraient avoir besoin de pareils sauvages. Pour M. Bétolaud, le régime de la trique est tout ce qui convient.

Finalement, l'Assemblée décida de confier à M. Moutet le soin de rédiger un statut de l'Union française plus conforme aux vues colonialistes. Ce dernier fit d'ailleurs savoir qu'il le tenait depuis longtemps en réserve dans ses cartons.

L'esclavage légal

La principale caractéristique du projet de M. Marius Moutet est qu'il maintient une différence raciste entre les Français et quelques privilégiés, d'une part, et la masse des travailleurs indigènes, d'autre part.

« Tout citoyen de l'Union qui ne possède pas la qualité de citoyen français peut l'acquérir dans les conditions définies par la loi. » Ces fameuses conditions définies par la loi sont telles que, si un indigène veut acquérir les droits du citoyen français, il doit en passer par une véritable naturalisation.

En ce qui nous concerne, étant partisans du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, y compris jusqu'à la séparation, nous ne concevons les liens entre des peuples différents que sur la base d'une égalité totale ; chacun d'eux ayant son propre gouvernement, disposant à son gré de ses ressources économiques, etc.

Mais nous faisons remarquer que les « assimilationnistes » ne sont pas conséquents lorsqu'ils refusent à ceux qu'ils prétendent assimiler tous les droits qu'ils devraient précisément leur conférer.

Le secret de cette inconséquence, c'est que précisément l'assimilation, « les sacrifices communs dans l'intérêt de l'Union française », ne sont que des mots vides de sens destinés à masquer l'exploitation colonialiste la plus éhontée.

Hypocrisie colonialiste

Cette hypocrisie, nous la retrouvons dans le préambule, qui déclare que « l'Union française est une association de nations et de peuples mettant en commun leurs ressources et leurs efforts pour développer leur civilisation, parfaire leurs institutions, assurer leur sécurité et accroître leur bien-être ».

Mais l'article 3 donne la direction et la coordination des forces armées au gouvernement français ; l'article 5 accorde la présidence de l'Union française à la présidence de la République française, dont nous définissons d'autre part le caractère de magistrature réactionnaire. Les décisions concernant tous les problèmes qui se posent dans les territoires occupés par la France, ce qui est vital pour leur économie, pour leur organisation interne, etc., tout cela, en définitive, est décidé par l'Assemblée française, après « consultation » de l'Assemblée de l'Union française, élue suivant un scrutin réactionnaire et qui, pour plus de sûreté, ne peut qu'émettre des avis.

Les administrations locales sont confiées à « un représentant du gouvernement, responsable de ses actes devant le gouvernement ».

De la sorte, la tutelle colonialiste est légalisée jusque dans ses moindres détails.

La réforme consiste en ceci que les armées Leclerc, par exemple, qui ont multiplié en Indochine des Oradour-sur-Glane, seront désormais appelées : armées de l'Union française ; qu'auprès de ceux qui détiennent réellement tout le pouvoir seront placés quelques élus qui auront le droit d'élever des protestations. Là s'arrête toute innovation.

Faire échec à un statut scandaleux

C'est aussi contre le colonialisme que les travailleurs de France auront à se prononcer le 13 octobre. Et, là encore, ils ne se feront pas les complices de ceux qui veulent continuer aux colonies le régime que nos frères d'Indochine, d'Afrique du Nord — demain, de l'Afrique noire — et de Madagascar veulent détruire au prix de leur sang.

MERCIER.

UNITE D'ACTION *pour soutenir* le P. P. A. et Messali Hadj

Dimanche 22 septembre se tenait, à Clermont-Ferrand, un meeting en faveur de la liberté complète pour Messali-Hadj et le Parti du peuple algérien, qui rassemblait : des socialistes, des communistes français, des communistes internationalistes et une majorité de Nord-Africains.

Yayahoui, du Secours populaire, présidait cette réunion.

Simessaoude, au nom des Nord-Africains du Puy-de-Dôme, exposa en arabe le but de ce meeting ; il invita les auditeurs à bien saisir que l'Islam moderne était fondé sur les principes véritables de la démocratie.

Rateau, au nom de la Fédération du Pas-de-Calais du Parti communiste français, voulut exalter l'esprit de sacrifice des Nord-Africains pendant les années 1940-1945 dans la lutte contre le nazisme et depuis 1945 dans le soi-disant combat pour la production ; il fut surtout suivi lorsqu'il annonça le soutien du P.C.F. pour réclamer la liberté la plus complète de Messali-Hadj.

Notre camarade Landau, représentant le P.C.I., apporta le salut fraternel et le témoignage de la solidarité active de notre parti avec les Nord-Africains dans leur lutte :

— Pour l'indépendance de leur pays ;

— La légalisation du Parti du peuple algérien ;

— La liberté totale pour son leader Messali-Hadj.

Traçant brièvement notre position sur les pays coloniaux le camarade Landau déclare : « Indépendance complète des peuples coloniaux, tel est le seul mot d'ordre des véritables communistes, telle est la position de la IVe Internationale du P.C.I., sa section française. »

Mettant l'accent sur l'unité d'action des partis ouvriers comme arme efficace de ce combat : « Je tiens à souligner ici le fait que je prends la parole après Rateau, du P.C.F. et je m'en réjouis ; quoique ayant de très profondes divergences avec le parti que représente Rateau, nous sommes ensemble aujourd'hui à défendre un point précis — liberté totale pour le leader du P.P.A. légalisation de ce parti. » Et il conclut : « La lutte des peuples nord-africains, en ébranlant le pouvoir de la bourgeoisie, rejoint la lutte des travailleurs, des opprimés de la métropole, donnant tout son sens au traditionnel mot d'ordre du mouvement ouvrier : PROLETAIRES DE TOUS LES PAYS, UNISSEZ-VOUS »

Si Salem Ben M'Hamed venu de Paris, apporta le salut de Messali-Hadj et déclencha l'enthousiasme des Nord-Africains, il dénonça avec vigueur l'attitude du gouvernement français et déclara avec force : « Si la France qui s'est posée jusqu'à ce jour en championne de la démocratie n'appliquait pas les principes dont elle se réclame, l'Islam moderne auquel nous appartenons criera dans le tumulte le mot vrai dont l'homme a besoin. »

La motion suivante présentée par notre camarade Landau fut adoptée à l'unanimité :

Dans la réunion organisée ce dimanche 22 septembre 1946 par le Secours populaire de France, salle Gaillard à Clermont-Ferrand, manifestation de solidarité avec Messali-Hadj et le Parti du peuple algérien :

Les socialistes, communistes français communistes internationalistes (trotskystes), et Nord-Africains

— Dénoncent la scandaleuse interdiction de séjour prononcée par le gouvernement français contre Messali-Hadj, leader du P.P.A. auquel il a refusé de retourner librement en Algérie.

— Exigent du gouvernement la liberté la plus complète pour Messali-Hadj, le droit pour lui de retourner dans son pays sans restriction de villes ou de lieux.

— La légalisation totale du Parti du Peuple Algérien qui représente 85 % de la population.

— La libération immédiate de tous les militants du P.P.A. et Nord-Africains encore emprisonnés à ce jour.

Motion adoptée à l'unanimité des présents.

Les beautés du colonialisme

Madagascar

En Indochine ou en Afrique noire, en Afrique du Nord ou à Madagascar, le tableau que nous offre le colonialisme n'est jamais sensiblement très différent. Partout la même stupidité de colons ignares et rapaces. Partout des hauts fonctionnaires suffisants et arrogants. Et partout un peuple qui souffre et peine pour le bon plaisir des seigneurs blancs. Mais partout une élite indigène, souvent remarquable, s'éveille et aspire à l'indépendance. Et partout les peuples coloniaux entrent en lutte.

Les travailleurs gagnent 20 francs par jour

Le riz coûte de 12 à 25 francs le kilo. Le riz c'est l'aliment essentiel du pays. Et les travailleurs de Madagascar ont pris conscience qu'ils ont le droit de manger, puisqu'ils travaillent. Et ils vont jusqu'à refuser de travailler, ce qui est jugé absolument intolérable par ceux qui mangent bien et ne travaillent pas. Madagascar est un pays riche. Madagascar exporte beaucoup. Sa balance commerciale est nettement excédentaire. Mais le gouvernement français met l'embargo sur les devises. Et le peuple malgache crève de faim.

Les grèves

Les travailleurs de Madagascar réclamaient un salaire quotidien de 65 francs. On leur a accordé de 18 à 20 fr. Les dockers de Majunga et de Tamatave ont fait la grève. Le même problème des salaires s'est posé pour les ouvriers exploités par les grands propriétaires. *Cette vague de grèves avait donc un caractère économique et non pas politique.* Les propriétaires qui n'ont plus d'ouvriers sont ceux qui ont refusé d'augmenter les salaires, et des gros propriétaires malgaches sont dans ce cas. Par contre, un gros patron français comme Venot (exportateur de café) a plus de main-d'œuvre qu'il ne lui en faut ; simplement parce qu'il a été plus habile et a su accorder des augmentations de salaire.

Le racisme

Les Malgaches luttent en effet contre les exploiteurs, indistinctement des questions de race. Ils ne sont pas racistes. Les racistes, à Madagascar comme ailleurs, ce sont les colonialistes qui traitent les indigènes comme une « race inférieure

« Mouvement démocratique de Rénovation malgache »

Le peuple malgache, lassé d'être bafoué et exploité, sort de son long sommeil. Un puissant parti, le « Mouvement démocratique de rénovation malgache », représente les aspirations de 90 % du peuple de Madagascar. *Ravaohangy* et *Raseto* ont été élus comme représentants de ce parti. Nous reviendrons d'ailleurs sur ce puissant mouvement d'émancipation qui a su grouper l'élite intellectuelle malgache au service du peuple.

Il existe là-bas un groupe de soi-disant communistes d'obédience stalinienne qui a réalisé ce triste exploit de ridiculiser le marxisme auprès des intellectuels malgaches. En effet, ils ont créé un *Parti des déshérités de Madagascar* (Pa.des.ma.) qui, s'appuyant sur les traditions les plus réactionnaires des anciennes tribus, s'efforce de faire revivre des coutumes ancestrales que l'évolution du peuple malgache a dépassées. Ce mouvement raciste ne pourrait (mais il n'a pas d'influence) que favoriser les colons en semant la division chez les Malgaches.

« Nous ne sommes pas nationalistes »

Pour ceux qui seraient portés vers le pessimisme (ce n'est pas le cas des communistes internationalistes), l'étude des puissants mouvements démocratiques et révolutionnaires qui s'amplifient dans toutes les colonies serait d'un grand réconfort.

Nous savons que les dirigeants malgaches ne raisonnent pas comme des racistes. Ils disent : *Nous ne sommes pas nationalistes. Nous ne sommes pas racistes. Nous ne confondons pas le peuple français avec les esclavagistes.* Ils n'aspirent à remplacer par d'autres les exploiteurs impérialistes présents. Ils s'attaquent à la racine du mal : l'impérialisme lui-même. Ils veulent une société plus juste, plus humaine.

C'est celle que nous voulons, la société socialiste, qui sera l'œuvre des peuples et des prolétariats exploités, fraternellement unis dans la lutte pour notre grande cause.

Marcel BAUFRERE.

Une question de chiffres

Le fils Roosevelt (Elliott de son prénom) est un bavard. Il vient de faire paraître dans une revue américaine une série de « Souvenirs » sur son père qui mériteraient de longs commentaires, car ils éclairent d'un jour singulier un certain nombre de « grands » hommes politiques, en particulier notre de Gaulle et notre Giraud nationaux, et aussi... Roosevelt lui-même.

*Nous n'en voulons pour témoignage que ce court extrait cité par le journal d'Emile Buré, l'*Ordre, *Mais laissons la parole à Léon Guerdan, correspondant de l'*Ordre *à New-York.*

La scène se passe à Téhéran, au moment de l'entrevue Staline-Roosevelt-Churchill.

Un grand dîner à la russe offert par Staline réunit les trois délégations. La vodka, la fine et le vin coulent à flots ; les discours succèdent aux discours. Suivant Elliott, Churchill boit beaucoup trop et perd son contrôle. Quand Staline se lève pour saluer l'accord des Trois Grands et souhaiter que 50.000 *Allemands soient pris et exécutés aussitôt, le premier ministre (Churchill) proteste avec énergie : « Une telle chose est absolument contraire au sens de justice de mon peuple, s'écrie-t-il, les Anglais n'approuveront jamais un massacre de ce genre. »*

Staline répond sans forcer la voix Il présente ses arguments comme s'il ne s'apercevait pas de l'état d'ébriété de son collègue britannique, puis il se tourne vers Roosevelt pour lui demander son avis. Celui-ci, gouailleur, propose un compromis : l'exécution sommaire de 49.500 *au lieu de* 50.000 *! Et voici la conclusion du rédacteur de l'*Ordre. *Elle vaut mieux que tout ce que nous pourrions ajouter en la matière :*

« Il est possible, comme le disait le président Roosevelt à son fils après le banquet, que Staline plaisantait et que Churchill allait oublier le lendemain ses emportements. N'empêche que la boutade (sic) *du président sur les* 49.500 *paraît des plus choquantes et qu'Elliott aurait mieux fait d'imiter l'exemple des fils de Noé en la voilant, c'est-à-dire en se taisant. »*

A LA CONSTITUANTE

La loi électorale en panne

Lundi a commencé la discussion de la loi électorale à la Constituante.

Le rapport d'Antoine Demusois fut d'une telle limpidité qu'il le termina ainsi : « *On a reproché à ce texte d'être ténébreux. Avec humour, certains de nos collègues et des représentants de l'administration* (si les spécialistes eux-mêmes n'y comprennent rien !...) *nous ont dit : « Faites-nous un petit dessin. » Le dessin est facile à faire. Penchez-vous sur ce texte, mes chers collègues...* Mais il ne fit pas de dessin.

Le projet comporte l'obligation des vingt listes, le barrage des 3 % des voix exprimées dans la métropole, bref tout ce qu'il faut pour empêcher les communistes internationalistes de venir jusqu'au parlement. Mais, comme disait Duclos, quand un courant d'opinion grandit dans les masses, rien ne peut l'empêcher de s'imposer !

Herriot, en critiquant ce projet de loi électoral attaqua les communistes français à travers le tripartisme : *Au point de départ, on a constitué les partis pour donner à la consultation électorale son maximum de netteté, au point d'arrivée, on se trouve contraint de pratiquer l'opportunisme le plus constant.* Duclos se sentit visé puisqu'il protesta : « *J'ai parlé non d'opportunisme mais d'opportunité politique.* » Trois jours avant, Duclos et son groupe avaient *opportunément* voté pour Bidault contre les fonctionnaires.

LE « COLLECTIF »

Quand il s'installa au pouvoir, le gouvernement Bidault avait pris dans l'héritage du gouvernement Gouin son programme d'*économies budgétaires*. Mardi, il a présenté sa note à la Constituante n° 2. Coût : 67 milliards de crédits supplémentaires. Si nous n'avions pas M. Schuman (Robert), qui fut présenté à ce pays comme l'homme économe par excellence, on se demande ce que cela nous aurait coûté.

Pour les dépenses militaires *avouées* : plus de 16 milliards et demi. A supposer que, d'ici la fin de l'année, aucun nouveau « collectif » ne soit voté. Près de 200 milliards en tout iront à l'armée, le tiers du budget.

200 milliards qui n'iront pas à la Reconstruction, à l'Education nationale ou à la Santé publique. Et l'on refusait quelques millions il y a un mois pour ajuster les pensions des grands mutilés et des veuves de guerre, quelques millions pour que les filles-mères puissent bénéficier des mêmes allocations que les autres mères. La veille du jour où l'Assemblée augmente de 16 milliards et demi les crédits de guerre, elle refuse toute indemnité d'attente aux fonctionnaires, soit 2 ou 3 milliards.

AU BORD DU GOUFFRE

La discussion sur le « collectif » permet de faire le point de la situation financière du pays. *La situation actuelle*, dit le rapporteur du projet, *s'établirait comme suit* (M. Barrugé, prudent, préfère le conditionnel — c'est ce qu'on appelle le « contrôle parlementaire ») :

Dépenses : 581 milliards 304 millions.

Recettes : 372 milliards 530 millions.

Déficit : 208 milliards 774 millions.

Et le rapporteur, toujours prudent, ajoute : *Mais cette estimation est sujette à révision avant la fin de l'année.*

M. Robert Schuman évalue le déficit à 212 milliards, compte non tenu des P.T.T. et des régies autonomes.

M. Viollette annonce qu'on va vers un budget de 1.000 milliards, presque égal au revenu national (1.300 ou 1.400 milliards). Il ajoute : *Nous nous trouvons en présence d'un gouffre béant.*

Mais c'est Paul Reynaud, prophète habituel des malheurs nationaux — celui dont on disait en 1939-1940, chaque fois qu'un discours de lui était annoncé : « Quel catastrophe va-t-il révéler ? » — C'est Paul Reynaud qui mit le doigt au centre de la plaie : *La fortune nationale, exprimée en or, s'élevait à 354 milliards en 1914 ; elle n'est plus que de 117 milliards.* »

Paul Reynaud a des solutions : bloquer les salaires d'abord. Il trouve inadmissible que les heures supplémentaires soient payées avec 25 % et 50 % de majoration. C'est le thème de la suppression du principe des quarante heures, thème favori du patronat de combat. Ensuite, mettre en œuvre un plan : *Les Soviets ont un plan. Pourquoi n'en aurions-nous pas un ?*

M. Paul Reynaud rêve d'un plan quinquennal des trusts français.

M. GEOFFROY.

LA LIBRAIRIE

L'ASSASSINAT DE LEON TROTSKY, une brochure de 64 pages, prix 30 francs, contenant plusieurs articles sur les circonstances de l'assassinat.

L'U.R.S.S. AU LENDEMAIN DE LA GUERRE ET LA POLITIQUE DES PARTIS COMMUNISTES, une brochure de 48 pages, prix 25 francs. Ce recueil d'articles de discussion soumis par les camarades E. Germain, L. Schwartz et Marcoux constitue le tome premier du matériel préparatoire de discussion pour le Congrès mondial de la IVe Internationale et, ainsi que le suivant, se trouve exceptionnellement mis en vente publiquement.

Pour les commandes, écrire: Mme Demazière, 9 bis, rue d'Alésia, Paris (14e).

Envoyer les fonds à Mlle de Gans, compte chèque postal : 5.301.04 Paris.

LES "FINANCIERS" EN GREVE à Paris et en province

(De nos correspondants ouvriers)

VENDREDI, vers quinze heures, une foule dense se presse à l'entrée du palais de la Mutualité, où le meeting de la Fédération des finances va commencer. Les discussions vont bon train et les questions s'entrecroisent : « Alors, que font les Dépôts ? » — « Et la Banque de France ? » — « Qu'est-ce que c'est que ce communiqué du ministère ? » J'interroge à droite et à gauche ; les grévistes sont satisfaits de la décision prise : « On exagère avec nous, ce n'est pas parce que nous nous occupons des finances que nous sommes riches pour cela ! » « Même la patience des prolétaires en faux-cols a des bornes. »

Mais la réunion commence. C'est devant un auditoire de six mille personnes que Tribier, président, assisté des membres de la Commission exécutive, prend place à la tribune. Il dément formellement le communiqué du ministère des Finances, selon lequel 80 % des employés continuent le travail.

Intervention de Swery

Au moment où il va commencer l'historique de la grève, Swery, de retour de l'Assemblée constituante, arrive et expose les raisons qui ont déterminé la Fédération des finances à lancer l'ordre de grève. « L'échec momentané de la Commission Coyne, chargée du reclassement et de la revalorisation de la fonction publique, les avantages obtenus par les postiers, le corps enseignant et la magistrature ont incité la Fédération des finances à revendiquer une indemnité égale pour ne pas être défavorisée au moment du reclassement. Mercredi, la C.E. de l'Union générale des fédérations des fonctionnaires ayant refusé de soutenir les revendications, l'ordre de grève a été lancé pour ne pas ruiner l'autorité syndicale. »

Il n'y a pas que les cadres qui font grève

Après avoir déclaré que l'attitude de la Fédération des finances n'était pas dirigée contre le corps enseignant, et exposé les négociations en cours auprès du gouvernement, Swery laisse la parole à la camarade Boé, du Syndicat des auxiliaires, qui dément les rumeurs tendant à affirmer que cette grève est celle des Cadres.

Après elle, Guilbaut, Ragon, Janick font ressortir la responsabilité entière du gouvernement et proclament la nécessité de lutter jusqu'à la satisfaction totale des revendications.

De province, les nouvelles affluent ; partout l'ordre de grève est suivi.

Au comité de grève, grande activité ; les dirigeants syndicaux se déclarent satisfaits et, tout en se défendant soigneusement d'obéir à des consignes politiques imposées de l'extérieur, affirment leur volonté de combattre jusqu'au triomphe des revendications.

Au comité de grève : Réactions contre «L'Humanité»

L'article du 22 septembre de *L'Humanité* soulève une grande indignation parmi les travailleurs de la base : « Comment, me dit un commis, cette grève serait uniquement celle des cadres ? C'est faux, absolument faux, et c'est l'ensemble des fonctionnaires des finances qui revendique une amélioration de sa situation. La preuve : les employés des manufactures des tabacs ont débrayé en toute solidarité avec les ingénieurs. »

L'ordre de reprise du travail

Mais, mardi matin, la déception est générale. Les dirigeants se sont estimés satisfaits des déclarations de Schuman et ont donné l'ordre de reprendre le travail. Partout de province les protestations affluent : les meetings prévus pour la journée seront supprimés, et tous les délégués sont conviés au Conseil national extraordinaire prévu pour mercredi. La Fédération se réserve cependant de prendre toutes les mesures nécessaires au cas où les promesses du ministre ne seraient pas tenues.

Au cas où les promesses ne seraient pas tenues... Voilà une phrase qu'on a déjà entendu quelque part.

★

DE CLERMONT-FERRAND, LANDEAU NOUS ECRIT :

« Les employés des Finances actuellement en grève, ayant une assemblée générale lundi 23 septembre, je me suis rendu à cette réunion pour saisir l'atmosphère dans laquelle se déroulait la lutte des fonctionnaires.

» Divers orateurs se succédèrent pour informer les présents du retentissement de leur combat, et affirmer la volonté des services financiers d'aboutir dans les revendications qu'ils se sont fixé, c'est-à-dire le reclassement immédiat de leur fonction.

» Je veux citer particulièrement l'exposé du camarade Vidal, qui, répondant aux calomnies et chantages d'une certaine presse et du gouvernement, expliqua que cette grève était une grève déclenchée par la base, et non, une grève déclenchée par l'inspection des Finances. Et comme preuve à l'appui de ses dires, Vidal ajouta : « Il n'est qu'à » regarder ici pour savoir qui décida cette grève, et qui décide de » la continuer jusqu'à la victoire » complète ».

» La continuation de la grève, sans transaction et jusqu'à la victoire complète, fut votée à l'unanimité.

★

DANS LE DEPARTEMENT DE LA MARNE :

Le mouvement de grève des Finances a démarré jeudi, un jour en avance sur les instructions de la Fédération. Le vote de l'Assemblée constituante et en particulier le discours de Jacques Duclos ont été très sévèrement commentés par les grévistes qui n'en sont que plus décidés à continuer la lutte. Le mouvement est absolument général. Les comités de grève se sont constitués tout de suite. Mardi prochain, meeting à Châlons-sur-Marne.

★

NOTRE CORRESPONDANT DU BAS-RHIN NOUS COMMUNIQUE :

« A Strasbourg, les délégués des fonctionnaires de toutes les catégories des Finances publiques tiennent leur siège dans le bâtiment des Contributions directes. Je me présente comme correspondant de la *Vérité* et peux ainsi passer le piquet de grève et me rendre au premier étage où un porte-parole du comité de grève m'assure de la réussite totale de la grève déclenchée sur les mots d'ordre communs à toute la Fédération. Il tient à me préciser et répète à plusieurs reprises : « Nous ne nous élevons » absolument pas contre le reclassement des instituteurs, facteurs, » professeurs ou contrôleurs des » postes, mais seulement *contre ce » fait que nous avons été oubliés.* » Il m'indique ensuite le barème des indemnités réclamées, soit :

» 1.000 francs pour les salaires de 38.000 à 39.000 ; 1.200 francs pour les salaires entre 39.000 et 48.000 ; 1.500 francs pour les salaires entre 48.000 et 96.000; 2.500 francs pour les salaires entre 96.000 et 210.000 ; 3.500 francs pour les salaires entre 210.000 et 300.000 ; 4.000 au-dessus.

★

A BORDEAUX: Le mouvement de grève des Finances a été suivi à 100 p. 100 tant à Bordeaux que dans les autres villes du département. Le journal local du P.C.F. a dénoncé cette grève comme une grève de cadres. Cette calomnie n'a eu aucun écho. Lors de l'assemblée générale des grévistes de Bordeaux, des militants de la Fédération des Finances m'ont affirmé que leur mouvement n'était pas dirigé contre les instituteurs et, qu'au contraire, ils seraient heureux de se retrouver avec ceux-ci pour rendre plus dynamique l'U.G.F.F.

★

A LYON : La grève est suivie dans le Rhône à 100 p. 100 par tous les syndicats affiliés à la Fédération des Finances. Nous réclamons une indemnité d'attente comme celle qui a été accordée aux instituteurs et à la magistrature.

★

L'ATMOSPHERE A LYON.

1° Parmi les syndiqués : le mouvement a été suivi assez docilement et en général sans bien savoir « pourquoi » nous faisions la grève. Ils avaient vaguement compris que c'était pour une augmentation et ils ont suivi : j'ai constaté jusqu'à ce jour un manque total et décevant de curiosité. Ils se laisseront conduire à la victoire ou à la défaite les yeux fermés. Ils en ont tous marre des traitements dérisoires qu'ils touchent mais ne semblent pas décidés à agir eux-mêmes et en essayant de comprendre.

2° Les dirigeants des syndicats réunis dans le Conseil fédéral de la Fédération des Finances suivent docilement les directives de Paris de la Fédération des Finances : grève corporative à n'élargir en aucun cas.

Une réunion générale de tous les agents des Finances de Lyon et du département doit avoir lieu lundi 23, à 17 heures, à la Bourse du Travail de Lyon; un représentant de la Fédération des Finances doit venir de Paris faire l'exposé central.

Je ne sais pas comment la grève a été lancée dans le Nord, mais dans le Rhône les responsables locaux de la Fédération des Finances nous ont présenté la grève comme une lutte pour les « parités externes », c'est-à-dire contre le déclassement dans la « hiérarchie » des fonctionnaires, contre le surclassement injuste de l'enseignement et de la magistrature et non pas comme une grève, pour l'augmentation des traitements.

Il est exact que l'U.G.F.F. s'oppose depuis plus d'un an à la volonté de lutte des syndiqués.

Le Léap, Pruja de l'U.G.F.F. sont contre la grève générale des fonctionnaires et en même temps : Le Léap, Pruja responsables à la Fédération des Finances déclenchent une grève à caractère corporatiste étroit à la suite du mouvement des agents des Finances du Nord.

Les véritables motifs de l'ordre de grève lancé par la Fédération des Finances : « canalisation » du mouvement spontané du Nord, et dérivation sur un terrain corporatiste sans danger pour les bonzes de la Fédération des Finances : la leçon donnée par les postiers à la Fédération postale leur a ouvert les yeux.

★

DU NORD, enfin, nos camarades nous écrivent :

Nous ne vous donnons qu'un résumé chronologique de la grève.

Vendredi 13, les Contributions indirectes, à Valenciennes, prennent l'initiative et cessent le travail.

Mardi 17, la Fédération du Nord des Finances dans son ensemble suit l'ordre de cessation de travail de la Fédération nationale (elle veut ignorer le contre ordre). Objectif : le reclassement. Elle manifeste à plusieurs reprises sa volonté de poursuivre le mouvement jusqu'à complète satisfaction.

Jeudi 19, Arras se solidarise entraînant le Pas-de-Calais avec lui.

Vendredi 20, à la suite des réunions du jeudi constatant la non acceptation des revendications au Conseil des ministres, la grève est générale. Les douaniers ont aussi cessé le travail. La frontière est ouverte, le contrôle des passeports est assuré par les C.S.R. qui expriment leur sympathie aux douaniers dans un ordre du jour.

La C.F.T.C. demande à ses adhérents de ne pas participer à la grève des Finances (malgré les tendances qui se sont fait jour vendredi dans les différentes réunions).

A Lille, réunis le vendredi 20, les *Employés* de banque et de bourse de Lille, Roubaix, Tourcoing, décident la grève pour lundi matin. Cambrai se rallie tout de suite.. La C.F.T.C. (Employés) suit aussi.

Qu'apporte aux travailleurs de l'Etat le projet de statut des fonctionnaires

Le 17 septembre a été fait, à la Constituante, au nom de la commission de l'Intérieur, un rapport sur le projet de loi relatif au statut général des fonctionnaires.

Aucun statut de la fonction publique n'existait jusqu'ici, malgré les projets ou propositions de lois présentés depuis cent ans aux différentes assemblées qui se sont succédées en France. En dehors des officiers et des magistrats, pour lesquels la bourgeoisie, soucieuse du bon et fidèle fonctionnement de son armée et de sa justice, avait prévu une réglementation coordonnée, seules des dispositions réglementaires, prises en toute liberté par les ministres intéressés, assurent jusqu'ici le recrutement, la rémunération, l'avancement, la discipline des agents de l'Etat et des collectivités publiques, secondaires (départements, communes). Et ces règles sont d'ailleurs très diverses, sinon contradictoires. En ce sens, on peut donc dire que le projet de loi soumis à la Constituante marque un progrès.

Quant à dire que la situation des travailleurs de l'Etat et des collectivités publiques va s'en trouver améliorée, c'est une autre histoire. On pouvait en effet espérer par la qualité de l'un des rapporteurs, Jacques Grésa, député du P.C.F., et du spécialiste ministériel des questions intéressant la fonction publique, Maurice Thorez, que ce statut aurait au moins un aspect « progressif », capable d'élargir les bases de la fonction publique et de donner plus de sécurité à un plus grand nombre de travailleurs de l'Etat. Or, il n'en est rien.

Les « hardiesses » du statut

Soulignons tout d'abord ce que le statut apporte de neuf, ou de soi-disant tel.

Le droit syndical est reconnu officiellement aux fonctionnaires. Enfin, dira-t-on ! En fait, les travailleurs s'en étaient fort bien passé jusqu'ici et les fédérations de fonctionnaires affiliées à la C.G.T. n'avaient pas attendu le statut pour comprendre la nécessité de se grouper contre l'Etat-patron — qu'il le veuille ou non. Saluons poliment cette victoire, et passons.

Signalons aussi un certain progrès sur le chemin de la rotation, qui devient une mesure générale à technique unique, et qui doit être notifiée aux intéressés en même temps qu'aux commissions paritaires. Mais ces dernières seules pourront avoir l'appréciation d'ensemble concernant la valeur professionnelle de l'agent.

Notons encore la réduction à cinq années du stage imposé aux naturalisés pour avoir accès aux fonctions publiques. Et aussi « l'innovation intéressante » — comme s'exprime le commentateur — qui consiste à octroyer des autorisations spéciales d'absence, d'une part aux fonctionnaires élus dans des assemblées, d'autre part aux responsables syndicaux appelés à participer à des réunions professionnelles. On ne fait qu'officialiser là un droit reconnu pratiquement depuis longtemps.

Enfin, pour en terminer avec ce bulletin de victoire, notons que l'article 16 du projet de statut supprime « impérativement » du dossier des fonctionnaires toute « mention faisant état des opinions politiques, philosophiques ou religieuses de l'intéressé ». Ce vœu pieux fera sourire les travailleurs de l'Etat qui savent comment les hauts cadres de l'Administration savent créer leur police et leur fichier personnels.

A. DEMAZIERES.

(*A suivre.*)

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je soussigné, déclare m'abonner à LA VERITE

pour 1 an (52 n°s) ..... 200 fr.
pour 6 mois (26 n°s) ..... 100 fr.
pour 3 mois (13 n°s) ..... 50 fr.

(Rayer les mentions inutiles)

Nom .....

Adresse .....

Envoyer ce bulletin 19, rue Daguerre, Paris (14e), et les mandats à : « LA VERITE », C.C.P. 5479-17 - Paris.

Signature :

Soutiens « LA VERITE » en remplissant ce bulletin dès aujourd'hui.

"Ne rien dire et écouter" conseille la Fédération de l'Eclairage à ses militants "éprouvés"

« Ne rien dire et écouter », conseille la Fédération de l'Eclairage à ses « militants éprouvés ».

Il faut croire que le statut de l'Electricité de France, dont la *Vérité* de la semaine dernière a donné une analyse succincte, ne satisfait pas tout le monde, puisque la Fédération nationale de l'Eclairage et Forces motrices (C.G.T.) a fait parvenir à ses militants « éprouvés » une circulaire qui se termine par ces mots : « Vigilance et lucidité ».

De lucidité, les militants de la Fédération de l'Eclairage ont assurément fort besoin, ne serait-ce que pour s'y reconnaître dans les consignes que leur font parvenir les bonzes staliniens de la C.G.T.

La circulaire confidentielle déclare en effet :

« Certes, le secrétariat fédéral connaît, parce qu'il les a chiffrés, les charges lourdes que représente le statut. »

Le secrétariat fédéral n'est pas seul à connaître ces charges. Il s'agit des indemnités et des dividendes (sous un autre nom) qui sont versés aux anciens actionnaires de la C.P.D.E. et autres entreprises.

Mais le secrétariat glisse là-dessus avec habileté et enchaîne :

« Ce statut pourra être normalement supporté par nos industries lorsque notre production d'électricité aura augmenté de 7 à 8 milliards de kwh... »

Hors même le fait qu'une augmentation hâtive de la production électrique, loin d'entraîner une diminution du prix de revient du kwh. ne peut, au contraire, que l'accroître, il demeure que, en attendant, le déficit ouvert par l'indemnisation des actionnaires est comblé par le maintien de bas salaires, les revalorisations du statut n'étant pas appliquées.

La défense du statut, tel qu'il est, c'est-à-dire l'étouffement de toute discussion démocratique à son sujet préoccupe beaucoup les dirigeants staliniens.

Il faut, déclare la circulaire, « que chaque militant fasse attention à ce qu'il dit de la circulaire et à ce qui s'en dit ».

Autrement dit, cette note demande aux militants staliniens de taire toutes leurs critiques et de se livrer au mouchardage.

« Directives : Ne rien laisser passer dans la presse ou dans les conversations et les discussions, quel qu'en soit le caractère, qui porterait atteinte au statut national. Tout incident de cet ordre, et particulièrement toute publication, tout article de presse contre le statut devront être instantanément communiqués au Secrétariat fédéral. »

Et voilà !

Et quels sont ces gens qu'il faut surveiller de si près ? Les agents du patronat ? Non ! Les « gauchistes désagrégateurs ».

Et quel est leur crime ? « D'attirer l'attention sur le statut national, par leurs réclamations intempestives ».

Car, voyez-vous, ils sont tellement fiers de leur statut qu'ils considèrent comme un crime « d'attirer l'attention sur lui ». On croit rêver !

Là encore, ce n'est pas une tactique de jésuites qui peut servir les intérêts du prolétariat, mais une large discussion démocratique sur un statut d'une importance vitale pour tous les travailleurs de l'Eclairage.

L'instauration d'une telle démocratie syndicale est urgente et nécessaire, si l'on ne veut pas voir grossir le nombre de ceux qui disent : « A quoi bon aller au syndicat ou même prendre sa carte syndicale puisque nous ne pouvons rien dire, que seuls les délégués ont le droit de s'exprimer. Si c'est pour lever la main au moment des votes, un mannequin le fera aussi bien que nous ! »

DÉBRAYAGE CHEZ KLEIN A LEVALLOIS

(*d'un correspondant ouvrier*)

Le patron décide de supprimer une prime de 50 heures par mois qui tenait lieu de boni. Devant le mécontentement créé par cette manœuvre patronale, la section syndicale décide une grève symbolique d'une heure. Devant la limitation préalable du mouvement, le patron refuse. Les ouvriers décide à l'unanimité de poursuivre la grève jusqu'à complète satisfaction. Ils occupent l'usine, nomment démocratiquement un comité de grève et installent les piquets à la porte. Devant ce mouvement « indiscipliné », la Locale vient à la rescousse et demande la reprise immédiate du travail et l'exclusion des trotskystes provocateurs. Mais c'est sous les huées des ouvriers et aux cris de « Jaunes, valets du patron ! » qu'ils durent abandonner la place.

Au bout d'une journée et demie de lutte, satisfaction entière leur était accordée.

PRIX ET SALAIRES

Une grande victoire qui n'en est pas une...

A propos d'un article d'A. Hamon

Sous le titre « Une grande victoire ouvrière », A. Hamon, secrétaire fédéral, analyse dans le Guide de la métallurgie *du mois d'août (n° 8) l'arrêté du 29 juillet sur la revalorisation des salaires.*

« Aucune contestation n'est possible quant au bénéfice matériel que l'ensemble des travailleurs doit en tirer », écrit Hamon qui ajoute « Oui, une grande victoire a été obtenue. » Voyons d'un peu près cette fameuse victoire !

Arrêtons-nous ainsi qu'Hamon aux nouveaux barèmes applicables aux ouvriers de la métallurgie. Les chiffres fournis par le secrétaire fédéral sont exactement ceux que donnait « La Vérité » du 30 août 1946 :

	Nouveau minimum	Minimum à l'embauche	Minimum à 1 mois	Minimum à 3 mois	Moyen maximum
Manœuvre ordinaire	25	27,50	27,50	27,50	30
Manœuvre de force	27	29,70	29,70	29,70	32,40
Ouvrier spécialisé 1re cat.	30,25	32,67	32,67	32,67	34,79
Ouvrier spécialisé 2e cat.	31,75	34,29	34,29	34,29	36,51
Professionnel 1re catég...	35	35	36,40	37,80	40,25
Professionnel 2e catég. ..	38,75	38,75	40,30	41,85	44,56
Professionnel 3e catég. ..	42,50	42,50	44,20	45,90	48,88

Mais Hamon oublie ensuite d'indiquer le « plafond maximum individuel » s'élevant pour : le MANŒUVRE ORDINAIRE à 34,50, le MANŒUVRE GROS TRAVAUX à 37 fr. 26, l'OS1 à 40 fr. 01, l'OS2 à 41,99; le P1 à 46,25 ; le P2 à 51,25 ; le P3 à 56,21.

Ces chiffres ont une importance décisive PUISQUE CE SONT LES MAXIMA QUE LES PATRONS DOIVENT PAYER.

Cela est si vrai que le Groupe des industries métallurgiques de la rue Boissière les communiquait aux patrons dès le 1er août 1946.

L'arrêté du 29 juillet calcule les augmentations non sur les salaires réellement touchés mais sur des salaires fictifs que les patrons n'appliquaient plus depuis longtemps pour pouvoir conserver leur main-d'œuvre. Hamon n'en parle pas... Il ne dit pas non plus qu'en conséquence la fameuse augmentation de 18 % de moyenne se traduit en fait par un pourcentage beaucoup plus faible.

Le secrétaire fédéral garde aussi le silence sur le fait que dans beaucoup d'usines les patrons commencent à débaucher leurs professionnels pour ne pas les payer au-dessus des plafonds que la loi Croizat a établis.

Luttez contre Croizat

L'article ne manque d'ailleurs pas de saveur puisqu'il engage les ouvriers à lutter contre le décret Croizat. « Pour les ouvriers, écrit Hamon, qui antérieurement avaient des salaires entre les minima et les maxima, ils ont actuellement les mêmes salaires de base, mais il faut dès à présent commencer la lutte dans les entreprises pour obtenir sur les nouveaux minima la hiérarchie qu'ils avaient auparavant. »

Seulement Hamon peut écrire ce qu'il veut, les patrons s'en moquent. Ce qui importe seulement pour eux, c'est la loi, et si un conflit éclate, les inspecteurs du travail se retrancheront, eux aussi, derrière la loi du ministre communiste.

Et le pouvoir d'achat

Il est évident que toute revalorisation des salaires, si minime qu'elle soit, est importante pour les travailleurs. C'est d'ailleurs seulement par leur combativité qu'ils peuvent l'arracher. Si les dirigeants staliniens se sont décidés à exiger une revalorisation des salaires après avoir prôné le blocage pendant des mois et des mois, c'est bien qu'ils voyaient grandir le mécontentement ouvrier.

Mais ces revalorisations n'ont une valeur réelle que si elles se traduisent par une augmentation du pouvoir d'achat. Or cette augmentation n'est possible que si les prix restent bloqués. Ce n'est pas le cas. Les revalorisations ont été mangées avant que d'être touchées par la hausse des prix. Mais Hamon n'aborde pas cette question trop scabreuse.

Il tire des bilans de victoires... mais la réalité est tenace; les travailleurs sont en train de s'apercevoir qu'ils ont été dupés. Un nombre grandissant comprennent que la responsabilité en incombe aux dirigeants staliniens et réformistes.

Michèle MESTRE.

LES BANQUIERS SONT A CANNES

Les employés de banque ont faim

Dans le Nord et dans le Sud-Ouest : grève

De notre envoyé spécial R. Valensi

Lille, mercredi 25 septembre.

Je me présente à la première heure de la matinée à la Chambre syndicale des Employés de la Bourse du Travail. Je demande à être mis en contact avec le comité de grève des employés de banque. Personne n'est encore là. Mais sachant que je suis envoyé de *La Vérité*, un employé me propose de me conduire au Crédit du Nord, où se trouve le principal piquet de grève. En chemin, mon guide m'explique la situation : lui-même a 16 ans de service, marié, père de deux enfants, il touche 6.000 francs par mois.

Interview de Verscheure

membre du comité de grève

Arrivés devant le Crédit du Nord nous rencontrons Verscheure, membre du comité de grève, qui s'offre à me donner tous les renseignements désirables et à me conduire auprès des piquets de grève dont il fait l'inspection. Devant toutes les banques : Crédit du Nord, B.N.C.I., Comptoir National d'Escompte, Société Générale et Crédit Lyonnais, les piquets de grève ont une tenue impeccable et donnent l'impression d'une grande cohésion. Partout je reçois un excellent accueil, car *La Vérité* jouit de beaucoup de sympathie.

Nous rentrons ensuite à la Bourse du Travail où Verscheure répond à mes questions.

— Quand la grève a-t-elle été décidée ?

— Vendredi, l'ordre de grève a été voté au cours de la réunion de la section lilloise des employés de banque (C.G.T.) à une écrasante majorité, pour l'obtention totale de toutes les revendications. La décision de grève a été prise pour lundi, de façon à permettre à la C.F.T.C. de se réunir le samedi après-midi et de faire connaître sa décision.

La Fédération nationale des Employés confirme son appui total par télégramme. Les employés des charges d'agents de change se joignent au mouvement. La section lilloise a envoyé des télégrammes dans tous les centres pour étendre le mouvement. En l'espace de deux jours, Roubaix, Tourcoing, Lens, Abbeville suivent. Toutes les banques nationalisées et privées du Nord sont en grève.

— Maintenant, dis-moi quelles sont exactement les revendications mises en avant par les employés de banque.

Les revendications des employés

— D'abord 1.800 francs d'augmentation minimum, la prime d'avancement calculée sur la catégorie et non sur le salaire de base. Les points Croizat avaient donné au mois d'août 10 à 15 % d'augmentation qui rendent inefficace celle des 25 %. Ces 1.800 francs doivent donner 40 % d'augmentation pour les salaires les plus bas. Ceci en attendant la revision que nous voulons immédiate de la classification des employés en trois catégories :

» 1° Les débutants ;
» 2° Les employés confirmés ;
» 3° Les employés qualifiés.

» Le cahier de revendications a été déposé à l'inspection divisionnaire du Travail. Avis en a été communiqué aux ministères compétents.

Les briseurs de grève échouent

— Ayant lu dans *Liberté*, l'organe du P.C.F. du Nord, des attaques venimeuses contre la grève, dont les dirigeants reçoivent les injures habituelles, je demande s'il y a eu un sabotage stalinien du mouvement.

Verscheure me dit que lundi après-midi à un meeting tenu par les grévistes, le stalinien Vaflart, du comité inter-banque, s'était prononcé contre la grève. Reconstruction, ne pas créer de difficultés au gouvernement Bidault-Thorez-Gouin, tout y a passé. Il s'est fait copieusement huer et a dû se retirer. Ce qui est plaisant, me dit Verscheure, c'est que nous qui n'avons pas fait grève depuis 1936 soyons traités de gréviculteurs. La grève est notre seule arme pour faire aboutir nos revendications, nous n'y renoncerons pas.

Sur la Côte d'Azur

— Ces fonctionnaires... Au moment où l'étranger nous regarde... Ils n'ont aucune pudeur.

GRÈVE VICTORIEUSE CHEZ FORCLUM A SAINT-DENIS

(*D'un correspondant ouvrier*)

Ayant été embauché comme terrassier dans cette entreprise avec d'autres camarades, nous sommes envoyés travailler au Bourget. Avec d'autres camarades, nous avons commencé à réclamer des frais de déplacement. Un délégué de l'entreprise vint sur le chantier faire une réunion, et fit nommer des délégués de chantier et fit faire un vote. Un premier contact eut lieu entre la direction et les délégués accompagnés de deux permanents du syndicat. Il fut décidé que la direction donnerait une réponse le lendemain dans la matinée.

A 1 heure, aucune réponse n'étant encore arrivée, les camarades ont compris qu'il ne fallait compter que sur eux mêmes. Ils décidèrent de faire la grève et chargèrent leurs délégués d'aller réclamer auprès de la direction leur déplacement.

Beaucoup de camarades disaient de ne pas prévenir le syndicat, car ils craignait que celui-ci ne leur fasse reprendre le travail sans avoir obtenu satisfaction. Ceci prouve déjà qu'ils n'ont pas beaucoup de confiance dans les procédés de leurs dirigeants qui ne connaissent que les parlotes. Ils ont compris que c'est seulement par l'action directe que l'on pouvait obtenir quelque chose.

Et ils étaient dans le vrai puisque leurs délégués sont revenus de l'entrevue ayant arraché une heure de déplacement ; ce que les délégués syndicaux n'avaient pas pu obtenir la veille, eux l'ont obtenu par l'action directe.

Ceci prouve, camarades, que, lorsque l'on rentre carrément dans la lutte, il y a toujours de bons résultats, car il ne faut jamais oublier qu'entre le patronat et nous, c'est une question de force.

Mais, camarades, la lutte n'est pas finie pour cela, car ce n'est pas à une heure que nous avons droit, mais c'est deux heures que la direction nous doit. Donc préparons-nous à continuer la bataille et ne nous laissons pas endormir par ceux qui ont oublié la lutte de classes.

DÉBRAYAGE AUX CAMIONS BERNARD

(*d'un correspondant ouvrier*)

Depuis le récent réajustement des salaires, la direction des Camions Bernard manœuvre pour reprendre d'une main ce qu'elle a été obligée de lâcher de l'autre.

Les ouvriers travaillant au boni sur les machines outils sont particulièrement mécontents, car les temps accordés sont très justes, bien souvent impossibles à réaliser et la direction refuse de repêcher les bons coulés. Cela a pour résultat que les ouvriers sont réglés dans ce cas au salaire de base, soit 36 fr. 40 au lieu de 47 francs. Ils demandent donc que le salaire soit augmenté à 40 francs. Les délégués sont montés six fois en dix jours trouver la direction et à chaque fois leurs revendications ont été repoussées. Las de cette méthode inefficace, mardi dernier, à midi, les ouvriers ont débrayé et occupé l'usine.

Ils ont formé immédiatement un comité de grève qui est allé en délégation à l'usine auxiliaire, rue de Verdun, demander aux autres travailleurs de se solidariser avec leurs camarades.

Malheureusement, les délégués de cette usine ont refusé de rassembler leurs camarades pour les mettre au courant de la situation.

Au bout de deux semaines de discussion et de confusion, ils se sont contentés de demander à leurs camarades s'ils étaient d'accord avec les revendications des ouvriers de l'usine principale mais sans leur demander de se solidariser avec le mouvement.

Un responsable des métaux accouru en toute hâte a déploré le fait de l'occupation, et n'a rien fait, au contraire, pour faire arrêter le travail à l'usine auxiliaire.

Il est monté à la direction qui a déclaré ne pas vouloir discuter tant que les ouvriers n'auraient pas repris le travail. La reprise a été votée, et le lendemain matin une délégation est montée à nouveau discuter avec la direction. Elle est chargée de défendre un cahier de revendications dressé par le comité de grève et qui demande une augmentation de 7 francs de l'heure pour les manœuvres et les femmes travaillant à la cantine qui sont les catégories les plus mal payées.

Camarade !
souscris et fais souscrire pour « le million »

Le gérant : M JUILLIA

Travail exécuté par des ouvriers syndiqués

ENTREPRISE DE PRESSE 100, r. Réaumur, Paris-2e
M. MARY, imprimeur.